

Rapport d'activités de la fédération professionnelle des archivistes et gestion de l'information



SOMMAIRE

4 Édito, par Florian Delabie

ACTIONS POLITIQUES ET FÉDÉRATIVES

- 6 Pour ses 20 ans, l'AAFB devient Aksoni, par Camille Lacroix et Rémy Hermand
- 9 Archivistes, héros et héroïnes de notre société, par Camille Lacroix et Sarah Lessire
- 15 Bande dessinée et archives : Une journée d'étude et une exposition à l'occasion de nos 20 ans, par Camille Lacroix et Rémy Hermand
- 20 Semaine internationale des archives 2025 « Archives accessibles : des archives pour tou-te-s », par Camille Lacroix
- 22 La nuit des archives, par Camille Lacroix
- 24 Visite annuelle pour nos membres : découverte de l'IRPA, par Camille Lacroix et Rémy Hermand
- 27 Retours sur nos formations en 2025, par Rémy Hermand

SUITES CONCRÈTES DE NOTRE PLAIDOYER

- 34 Introduction sur le plaidoyer, par Sarah Lessire
- 36 Les centres d'archives privées entre incertitudes budgétaires et premières avancées concrètes, par Sarah Lessire
- 38 Aksoni solidaire des mobilisations en 2025, par Sarah Lessire
- 40 Interpellation d'Aksoni, du CegeSoma et du VBAD sur le secret des archives parlementaires, par Sarah Lessire
- 42 Carte blanche « Trump instaure son ministère de la vérité... », par Rémy Hermand
- 43 Menaces pour les centres d'archives « dits politiques » : retour sur les prises de position d'Aksoni, par Sarah Lessire
- 45 Arrêté d'application du Décret relatif aux archives publiques en Fédération Wallonie-Bruxelles : un dossier toujours en attente, par Sarah Lessire

ACTIVITÉS DE NOS GROUPES DE TRAVAIL

- 46 Les groupes de travail



- 47 GT "Administrations publiques et pouvoirs locaux", par Thierry Delplancq
- 47 GT "Centres d'archives privées" par Isabelle Sirjacobs et Sarah Lessire
- 48 GT "Musée" par Marie Gillard et Min Ae Etienne
- 49 GT "Plan d'urgence et conservation préventive", par Justine Stragier, Ludo Bettens et Véronique Fillieux
- 50 Rencontres avec les archivistes au sein des OIP en Belgique francophone, par Rémy Hermand

REPRÉSENTATION, RELATIONS PUBLIQUES ET PUBLICATIONS

- 51 Nos interventions
- 54 On parle de nous

ARCHIVES ET VALORISATION

- 55 Lauréat du Travail du secteur des musées, des archives et des bibliothèques, par Fabienne Benmohar et Rémy Hermand
- 58 Inondations de juillet 2021 en Belgique : bilan pour le patrimoine, entre gestion de crise et devoir de mémoire, par Estelle De Bruyn et Laure Marique
- 61 Archives du charbonnage du Bois du Cazier : dix registres de présence des ouvriers-mineurs vont être numérisés en 2026, par Julie van der Vrecken
- 63 Deux centres d'archives et 30 ans d'histoire : une même mission de préservation et de valorisation, par Amandine Perzyna, Els Flour et Jules Pierlot
- 67 Valoriser les archives autrement : Retour sur un projet de médiation archivistique au sein de ConnectMemory, par Tommy de Ganck

COMMUNICATION

- 73 Petit topo sur les membres, par Rémy Hermand
- 74 Assemblée générale
- 75 Journée d'étude "In bytes, we trust" : IA qu'à préserver?
- 76 Être membre d'Aksoni



Edito

Florian Delabie, président d'Aksoni

Le retour du printemps et des beaux jours signe, comme chaque année, le retour de notre revue annuelle. Quelle joie de pouvoir inaugurer cette année le premier numéro de MétAksoni. Dans la foulée de notre nouvelle identité visuelle, votre rendez-vous annuel change lui aussi de look. Déjà un an, en effet, que nous avons initié la mue de notre organisation. Si les fondements restent les mêmes, cette nouvelle identité a redonné un élan bienvenu à nos activités. Cette transition est d'ailleurs en voie de finalisation, avec la mise en ligne prochaine de notre nouveau site web — une étape importante pour notre visibilité et notre accessibilité.

Nous avons continué bien entendu à défendre le secteur au travers de différentes prises de position publiques. Le travail de l'ombre reste toutefois le plus important dans les dossiers critiques, tels que celui des centres d'archives privées ou encore des pouvoirs locaux. Sur le premier front, nous avons pu constater que malgré les avancées engrangées avec un nouveau décret, il nous faut rester vigilants : aussi bien la concrétisation de ce qui a été pensé et édicté que des remises en question indirectes continuent de peser sur nos acquis — financement des partis, liberté d'association. Nous sommes et resterons à la manœuvre : les interpellations du politique se poursuivent, et nous ne lâcherons pas ce dossier. Le deuxième sujet qui nous a principalement occupés cette année est l'ouverture des discussions avec le ministre des Pouvoirs locaux en Wallonie, afin de renforcer la gestion et la préservation de l'information à ce niveau de pouvoir. Nous sommes en contact direct avec le ministre, et notre ambition est claire : obtenir des engagements tangibles d'ici la fin de cette mandature. Nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un levier important pour sensibiliser l'ensemble des acteurs et assurer une bonne gouvernance démocratique à l'échelon le plus proche du citoyen. Il s'agit aussi, pour notre communauté, d'un vecteur important de nouveaux emplois : selon nos estimations, 140 équivalents temps-plein seraient nécessaires en Wallonie pour répondre aux enjeux des communes et CPAS.



La fédération de nos membres est un élément qui me tient particulièrement à cœur. Nous avons eu l'occasion d'organiser de nombreux événements pour permettre à chacun de s'y retrouver. Nous souhaitons aller encore plus loin, en redynamisant l'espace membre sur le site web qui sera le cœur de notre communauté de pratique : partage de modèles de documents, annuaire des compétences — autant d'outils concrets pour que chacun puisse s'appuyer sur le collectif plutôt que de réinventer la roue dans son coin. Trop souvent encore, nous travaillons toutes et tous dans notre coin, sans prendre le recul nécessaire pour solliciter l'avis d'un·e collègue, bénéficier d'un conseil, ou simplement partager nos réussites et avancées. Y remédier est un de nos objectifs très concrets pour l'année à venir.

À une époque marquée par de nombreux bouleversements géopolitiques, politiques et socio-économiques, en proie à une nouvelle révolution technologique, le tout encadré d'enjeux climatiques et démocratiques, les archivistes et gestionnaires de l'information ont un rôle clé à jouer. Mais ce rôle, nous ne pourrons le jouer pleinement qu'ensemble. Avec Aksoni, nous avons l'ambition d'être ce catalyseur — l'espace où les énergies individuelles se transforment en force collective. C'est au travers de la collaboration, de la mutualisation et des échanges de bonnes pratiques que nous pourrons, ensemble, répondre à ces enjeux.



Pour ses 20 ans, l'AAFB devient Aksoni

Camille Lacroix, chargée de projet d'Aksoni

Rémy Hermand, chargé de projet d'Aksoni

Pour nos 20 ans, en 2025, il a été décidé de repenser entièrement l'identité de la fédération.

Les objectifs de cette démarche étaient pluriels :

- Moderniser l'image de l'ASBL ;
- Être plus inclusif dans la représentation des professionnels du secteur en ajoutant clairement la dimension des gestionnaires de l'information ;
- Sortir de l'acronyme qui n'était pas évident à retenir et à prononcer ;
- Mettre en avant le rôle reconnu de fédération.

Pour mener ce projet de façon raisonnée, nous avons procédé en plusieurs phases, qui ont débuté dès le printemps 2024 et nous avons sollicité l'aide de différents prestataires.



Réunion sur l'identité de la fédération

Phase 1 : Définition de l'ADN identitaire de l'ASBL (mars à juin)

Choisir un nom et une image ne s'improvise pas. Pour viser juste, il était impératif de comprendre les éléments identitaires que nous souhaitions transmettre à travers cette nouvelle image. En interne, nous avons travaillé sur l'ADN de la fédération : l'identité, les missions, le public et les valeurs. Ce travail s'est achevé par la rédaction d'un rapport, qui a servi de base pour le travail de changement de nom. Pour y arriver, plusieurs réunions ont été nécessaires entre le CA, l'équipe interne et des membres historiques.

Par la suite, pour nous aider, nous avons sollicité les services de la boîte Astrasio qui est venue animer l'équipe et le CA durant une demi-journée. L'objectif était de faire émerger des images et univers visuels à exploiter, sur base des missions et valeurs de l'association.

Phase 2 : Le choix du nom (juin à novembre)

En partant du rapport, plusieurs réunions entre le CA et l'équipe ont été nécessaires pour aboutir à une proposition finale concernant le nom. Pour cela, plusieurs exercices de brainstorming ont été proposés par l'équipe. En novembre, lors d'une dernière réunion, en partant de nouvelles propositions, le CA et l'équipe interne ont réussi à trouver un nom convaincant. Il nous a d'ailleurs semblé important de laisser du temps entre chaque réunion pour qu'aucune décision ne soit prise hâtivement.



Retour sur les valeurs avec les membres lors de l'AG 2024

« Aksoni » est le nom qui a été retenu au terme de cette démarche. Il fait référence aux axones, éléments centraux de notre mémoire biologique : sans eux, pas de transmission, pas d'apprentissage et pas d'évolution. De même, sans information, sans système d'enregistrement et de transmission, il n'y a pas de mémoire humaine, ni de savoir partagé. Néanmoins, ces derniers ne fonctionnent pas seuls. Ils opèrent en réseau. Et nous aussi, nous devons être pleinement acteurs de ces réseaux, interconnectés, collaboratifs et agiles. Notre nouvelle identité s'inspire de cet axone, symbole de la transmission entre les neurones, pour souligner notre rôle dans l'échange et la préservation de l'information, au sein des organisations, et plus largement au sein de la société.

Par cette nouvelle identité, nous voulons continuer à jouer notre rôle de trait d'union, de catalyseur et de passeur de savoir dans une société toujours plus complexe et numérique.

Ce nouveau nom a été proposé, présenté et adopté par l'Assemblée générale extraordinaire du 28 janvier 2025.



Assemblée générale exceptionnelle

Phase 3 : Le logo et la charte graphique (décembre à mai)

Une fois le nom choisi, nous avons contacté plusieurs prestataires pour la prise en charge du graphisme de cette nouvelle identité. En concertation avec le CA, nous avons fait le choix de travailler avec E² (Elyse Humbrechts), une graphiste namuroise.

À la suite d'une réunion avec l'équipe et quelques échanges intermédiaires, Elyse a conçu le logo actuel d'Aksoni et la charte graphique qui l'accompagne. Elle s'est également occupée d'adapter le site à ce nouveau visuel. La nouvelle identité visuelle et l'adaptation du site web ont été communiqués aux membres lors de l'Assemblée générale ordinaire en mai 2025.



Nouveau logo

Phase 4 : Un nouveau site

L'organisation du site actuel d'Aksoni a montré ses limites et la décision de le modifier à été prise fin 2025. Pour ce chantier, un nouvel appel d'offres a été mené et c'est avec le Studio Marlie que nous avons souhaité collaborer.

Accompagnés par elles, nous retravaillons les contenus et l'organisation du site. Nous le souhaitons plus pratique et moderne, afin qu'il puisse répondre davantage aux besoins actuels de notre fédération et valoriser les métiers de la gestion et préservation de l'information. Ce site sera mis en ligne dans le courant de 2026. Son nom de domaine restera inchangé.

Ce changement d'identité ne marque pas une rupture, mais au contraire une continuité affirmée. Nos missions restent inchangées : soutenir les professionnel·les des archives et de la gestion de l'information, promouvoir les bonnes pratiques, défendre la reconnaissance du secteur, et œuvrer pour un accès à l'information.

Archivistes, héros et héroïnes de notre société

Camille Lacroix, chargée de projet d'Aksoni
Sarah Lessire, coordinatrice d'Aksoni

En 2025, Aksoni a célébré vingt années d'engagement en faveur du secteur de la gestion et de la préservation de l'information. Cet anniversaire a été l'occasion de réaffirmer notre rôle fédérateur en lançant le projet "Archivistes, héros et héroïne de notre société" dédié à la valorisation des métiers de l'archivage et de la gestion de l'information, tout en renforçant les liens entre les professionnels et le grand public.

Conçue par Aksoni, cette démarche de sensibilisation s'est articulée autour de deux volets complémentaires. Le premier a consisté à mobiliser activement le réseau de membres, en les encourageant à organiser des événements mettant en lumière leurs pratiques et leurs expertises : webinaires, visites de dépôts, rencontres, ateliers ou encore expositions. Ce travail de coordination et de mise en visibilité a permis d'amplifier la portée de ces initiatives.

Le second volet a pris la forme d'un mois de sensibilisation et de mobilisation, organisé en novembre 2025, entièrement consacré à la reconnaissance du rôle essentiel des archivistes et des gestionnaires de l'information dans la société.

Les archives à la rencontre du public

Dès la fin de 2024, nous avons encouragé nos membres à organiser lors du premier semestre de l'année suivante des événements organisés à destination du grand public. L'objectif était de pouvoir rendre visible leurs métiers auprès de la population, et de pouvoir, indirectement, sensibiliser les citoyens au rôle de ces fonctions pour la société. Pour cimenter l'ensemble, une communication commune via nos réseaux sociaux et le site web a ensuite été proposée. 9 événements ont été proposés en Wallonie et à Bruxelles. En voici la liste ci-dessous. Merci à eux d'avoir joué le jeu :

- La journée portes ouvertes du CARCoB ;
- La journée portes ouvertes de la ville de Bruxelles ;
- Une conférence organisée au Préhistomuseum sur les chercheurs de la Wallonie ;



Journée portes ouvertes à Woluwe-Saint-Pierre

- Une visite de la ville et du CPAS de Charleroi ;
- L'Abécédaire de l'IHOES (série de capsules vidéo) ;
- La nuit des archives au Mundaneum ;
- Le 30ème anniversaire du CARHIF ;
- La visite d'un atelier de reliure organisée par l'espace musée d'Andenne ;
- La journée portes ouvertes des services des archives et du patrimoine de la commune de Woluwe-Saint-Pierre.

Nous avons reçu les retours de certaines structures organisatrices. Avec leur témoignage, nous avons même eu l'occasion d'en rédiger un article. Ces dernières étaient unanimement positives et témoignaient toutes de la curiosité grandissante existante vis-à-vis des archives et de l'intérêt de pouvoir échanger avec le grand public. Il semblerait que les principaux freins à la mise en place de projets de sensibilisation soient le manque de temps et de moyens mis à disposition pour répondre à cette mission souvent relayée au second plan. Néanmoins, nous en concluons que peu importe l'envergure et la fréquence, tout projet de sensibilisation est utile et bénéfique. C'est à travers ce type d'initiatives que le secteur se rend visible vers l'extérieur, se valorise et peut communiquer sur ses missions et son caractère essentiel.

La campagne de sensibilisation

Durant le mois de novembre, Aksoni a souhaité sensibiliser le grand public à l'utilité des archives et mobiliser les archivistes et gestionnaires de l'information pour défendre leurs métiers, leurs missions, et les services qu'ils rendent aux citoyens, aux administrations et à la démocratie. Pour répondre à ces objectifs, nous avons choisi de correspondre avec nos membres via un système de mailing et nous avons souhaité toucher un public plus large en publiant de façon active sur les réseaux sociaux.

Quatre grandes thématiques de société ont été choisies pour rythmer le mois. Tout au long de celui-ci, des contenus informatifs ont été créés et partagés sous différentes formes. Des articles, des visuels, des webinaires ont été proposés afin de sensibiliser le public aux différents sujets abordés.

Se souviendrait-on des héros et héroïnes d'hier sans ceux et celles d'aujourd'hui ?

DU 1 AU 30 NOVEMBRE | Un mois pour sensibiliser au rôle des archivistes et gestionnaires de l'information.

Archivistes, héros et héroïnes de notre société !

Aksoni

Affiche réalisé pour la campagne

Une ligne graphique cohérente a été pensée à cette occasion afin que les visuels partagés soient facilement identifiables.



Logo de la campagne

Semaine 1 : Empreinte environnementale

Pour ouvrir la campagne de sensibilisation, Aksoni a choisi de mettre en avant la thématique de l'empreinte environnementale. Ce choix s'appuie sur la prise de conscience croissante des enjeux liés à la durabilité et à l'impact écologique du numérique et des pratiques archivistiques.

Les archivistes peuvent jouer un rôle clé dans la réduction de l'empreinte environnementale. En triant les documents, en identifiant les données essentielles à conserver et en éliminant celles devenues inutiles, les archivistes permettent l'optimisation des espaces de stockage physiques et numériques. Dans la transition numérique, ils jouent un rôle clé pour éviter le stockage massif, coûteux et énergivore, en promouvant des pratiques numériques responsables. Ils forment aussi les usagers à trier et à penser durablement.

Pour valoriser ce travail et sensibiliser le public, Aksoni a déployé plusieurs initiatives durant cette première semaine :

- Engagement d'Aksoni et appel à l'engagement de la communauté à participer à l'édition 2026 du digital Clean up day ;

- Sensibilisation via des chiffres clés de l'impact du numérique et d'une non gestion des données numériques ;
- Partage d'expérience sur l'organisation d'un clean up day par le service d'archive de Wallonie Bruxelles Enseignement.

Semaine 2 : Information

Pour la deuxième semaine de la campagne de novembre, Aksoni a choisi de mettre l'accent sur la thématique de l'information. Dans un monde saturé de données, il est essentiel de rappeler le rôle des archivistes et gestionnaires de l'information. Leur rôle est crucial pour garantir que les documents soient bien identifiés, classés, accessibles et intelligibles dans le temps. Ils sont aussi en première ligne pour lutter contre la désinformation, en permettant l'accès à des sources vérifiées et authentiques.

Le droit à l'information, c'est aussi le droit de savoir ce que font les institutions, d'accéder à ses propres données ou encore de comprendre le fonctionnement d'une administration. Grâce à leur expertise, les archivistes contribuent à une circulation maîtrisée et équitable de l'information, tout en respectant les règles de confidentialité.

Pour mettre en valeur le rôle des professionnels de l'information et sensibiliser le public, Aksoni a organisé plusieurs actions :

- Un webinar tout public "L'information, votre meilleur atout ! Bien la gérer pour une organisation efficace" qui a réuni une vingtaine de professionnels ;
- De la sensibilisation via des chiffres clés montrant la plus-value des gestionnaires de l'information pour maîtriser son information

Semaine 3 : Démocratie

Pour la troisième semaine de la campagne de novembre, Aksoni a choisi de mettre en avant la thématique de la démocratie. Les archives jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement des institutions démocratiques. Comme le souligne la Déclaration universelle sur les archives, elles constituent un patrimoine unique et irremplaçable, garant de la transparence, de la responsabilité publique et de la mémoire collective.

Dans une démocratie, l'accès à l'information est un droit fondamental. Les archivistes rendent cela possible en préservant les documents officiels, en garantissant leur accessibilité et en assurant leur authenticité, dans le respect des législations (RGPD, droit du patient, propriété intellectuelle, etc.).

Les archivistes permettent aux citoyennes et citoyens de comprendre les décisions, de retracer les actions des pouvoirs publics, et même de faire valoir leurs droits. Ils sont ainsi des acteurs de la transparence démocratique, au service de toutes et tous.

Pour valoriser ce rôle et sensibiliser le public, Aksoni a déployé deux visites pour les parlementaires et d'autres actions.

Aksoni a en effet organisé et invité les parlementaires à pousser les portes de deux centres d'archives, afin de leur faire découvrir l'importance de la gestion de l'information et le rôle essentiel des archivistes.

La première visite, organisée le 20 novembre au CARHIF, s'adressait aux membres de la commission culture de la FWB.

Bien que la participation ait été restreinte, seuls deux parlementaires accompagnés de leurs collaborateurs ont pu se joindre à nous, la rencontre a été riche d'enseignements. Après une présentation détaillée des missions et actions du CARHIF, les parlementaires ont pu découvrir quelques exemples d'archives conservées. Les échanges ont été constructifs et ont surtout permis de rappeler que les centres d'archives sont bien plus que des lieux de stockage : ce sont des espaces vivants, de connexion et d'apprentissage, où chaque document contribue à raconter une histoire et à nourrir la mémoire collective.

La seconde visite, qui s'est tenue le 21 novembre aux Archives de la Ville et du CPAS de La Louvière, a accueilli les parlementaires de la commission pouvoir locaux de la Région Wallonne. Là encore, le groupe était restreint, mais la rencontre a permis de mettre en lumière le rôle crucial des archivistes dans le fonctionnement quotidien des administrations publiques.



Visite du Carhif

Aksoni a également rappelé les défis auxquels le secteur est confronté et l'importance d'engager des professionnels compétents pour garantir la fiabilité et l'accessibilité de l'information.

Ces deux visites ont été l'occasion de montrer que les archives ne sont pas simplement des lieux de conservation, mais des piliers vivants de la société, essentiels pour la transparence, la mémoire collective et le bon fonctionnement des institutions. Elles ont permis de valoriser le métier d'archiviste et de sensibiliser les décideurs politiques à la valeur et aux enjeux des archives dans notre démocratie :

Semaine 4 : patrimoine

La dernière semaine de la campagne de novembre a été consacrée au patrimoine, une thématique plus classique mais tout aussi essentielle dans le travail des archivistes. Les droits culturels affirment que chacun a le droit de participer à la vie culturelle, de s'exprimer, de créer et de transmettre son héritage. Dans ce cadre, les archivistes jouent un rôle clé en conservant, rendant accessible et valorisant le patrimoine documentaire, qui constitue une part indispensable du patrimoine culturel collectif.

Visite au service
de La Louvière



- Retour d'expérience des services et centres d'archives ayant ouvert leur institution au grand public durant la phase 1 du projet : "Archivistes, héros et héroïnes de notre société" ;
- Une communication sur les archives politiques pour rappeler l'importance de ce type d'archives ;
- Un courrier de sensibilisation à destination des bourgmestres, directeurs généraux et secrétaires généraux sur l'importance du travail des archivistes au sein des institutions publiques locales ;
- Interpellation par des chiffres clés mettant en avant la non-gestion des archives des cabinets ministériels.

Pour célébrer ce patrimoine et mettre en lumière celles et ceux qui en prennent soin au quotidien, Aksoni a proposé plusieurs initiatives :

- Mise en avant par la publication d'articles des archives coups de cœur et de professionnelles, sélectionnés parmi une multitude d'acteurs qui font vivre ce patrimoine, qu'il soit public, privé ou issu de la communauté d'utilisateurs ;
- La diffusion de chiffres clés illustrant l'importance et l'impact du travail des archivistes dans la préservation et la valorisation du patrimoine.

Conclusion

Les retours de cette campagne sont assez difficiles à appréhender avec exactitude. Toutefois, nous avons reçu des encouragements et retours positifs de la part de plusieurs membres. Notre initiative a également dépassé les frontières grâce aux différents relais de nos associations soeurs (AAF, AAQ, VVBAD). Dans ce cadre là, nous avons été invité à prendre part au podcast, "La voix de l'archiviste" pour revenir sur notre campagne de sensibilisation

Il est intéressant de noter que les statistiques des réseaux sociaux montrent que durant cette campagne, nous avons touché de façon accrue un public de « non-followers ». Cette donnée est encourageante puisque nous souhaitons nous adresser à un public élargi. Il est à noter que le nombre d'adhésion à la page Facebook d'Aksoni augmente de façon stable et régulière. Depuis un an, nous remarquons une hausse de 12,6% d'adhésion. Il ne semble néanmoins pas que le mois de novembre se soit démarqué en la matière. Sur LinkedIn, le nombre d'adhésion depuis un an correspond à plus de 20% du nombre actuel et une légère hausse est à souligner pour le mois de novembre.



Bande dessinée et archives : Une journée d'étude et une exposition à l'occasion de nos 20 ans

Camille Lacroix, chargée de projet d'Aksoni
Sarah Lessire, coordinatrice d'Aksoni

23 MAI 2025

A l'occasion des 20 ans et de la nouvelle identité de l'association, Aksoni a souhaité marquer le coup et organiser une journée attractive sortant de l'ordinaire pour célébrer ce cap avec ses membres.

Pour répondre à cet objectif est venue l'idée d'explorer une thématique grand public, la bande dessinée, en interrogeant son lien avec les archives. Le lien entre les archives et de la bande dessinée peut être appréhendé sous deux angles : les archives de la bande dessinée et les archives en tant que support de la bande dessinée. En effet, la BD produit ses propres archives mais en utilise également pour nourrir la construction de récits et d'images. C'est sur cette différenciation que nous nous sommes appuyés pour structurer la journée d'étude et l'exposition à construire.

Différentes personnes nous ont aidé à cerner davantage le sujet et nous ont donné l'occasion de prendre conscience des nombreux défis présents autour de celui-ci. Grâce à elles, nous avons également pris connaissance des différentes initiatives existantes en Belgique et à l'international pour organiser et penser la sauvegarde des archives de la BD. Ces éléments ont confirmé la pertinence d'une rencontre qui permettrait de présenter un état des lieux de la problématique et de discuter de ses enjeux en présence d'un public d'archivistes et de gestionnaires de l'information. La journée d'étude s'est tenue le 23 mai et s'est conclue par le vernissage de l'exposition qui restait ouverte jusqu'au 1er juillet.

Journée d'étude

Les archives de la bande dessinée sont vastes et dépassent largement celles produites à l'échelle de l'artiste : recherches graphiques et écrites, storyboards, planches intermédiaires ou finales. En effet, au-delà de ces documents dont la valeur est souvent associée à la notoriété propre à chaque auteur, il existe un nombre incalculable d'autres archives. Parmi elles, se trouvent entre autres celles qui sont issues des maisons d'édition.



Journée d'étude

Au fil des démarches, il a été aisé de constater que malgré le lien particulier revendiqué entre la Belgique et le 9ème Art, aucune politique commune n'a encore vu le jour dans le but d'organiser et valoriser tout ce patrimoine de la bande dessinée. Chaque jour, cette absence est manifeste et le constat est sans appel : les collections se dispersent, les archives s'abîment et se perdent.

C'est à cette thématique que nous avons consacré la matinée de la journée d'étude. L'objectif de la démarche était de pouvoir sensibiliser un public de professionnel de l'archivage à la situation de ce patrimoine archivistique, mais aussi de faire émerger de nouvelles pistes de solution et d'encourager d'éventuelles collaborations et synergies.

Nous avons organisé cette matinée en deux temps. Pour commencer la journée, Romy Gouverneur (cheffe de service aux Archives de l'État à Tournai), Marie Croonenborghs (éditrice chez Casterman) et Sylvain Lesage (chercheur en Histoire à L'Université Lille III) ont pris le temps de présenter le fonds Casterman et ses enjeux, chacun offrant un point de vue différent selon son expertise, en tant qu'archiviste, éditrice et archiviste, sur cet imposant corpus d'archives de 700 m linéaires.

Ensuite, Daniel Couvreur a mené un échange sur les perspectives existantes pour les archives de la bande dessinée en Belgique. Pour nourrir la discussion étaient présents Dominique Maricq (archiviste aux studios Hergé), Jérôme Allard (ex-archiviste aux studio Hergé, ex-archiviste pour le Lombard et actuellement responsable de l'entreprise NumérisArt) et enfin, Etienne Schröder (membre fondateur de la fondation Jacob). Cette table ronde a permis au public de cerner les difficultés auxquelles doivent faire face les initiatives de collecte et de conservation des archives de la bande dessinée. Plusieurs pistes ont d'ailleurs été avancées lors des échanges, dont la création d'un lieu dédié à la conservation et à la valorisation des archives de la BD.



Sylvain Lesage, Marie Croonenborghs et Romy Gouverneur



Daniel Couvreur, Dominique Maricq, Jérôme Allard et Etienne Schröder

L'après-midi, la journée s'est continué sur le deuxième axe de la réflexion : l'utilisation des archives pour nourrir la BD.

Pour cela, une table ronde menée par Sylvain Lesage sur les pratiques de réappropriation des archives dans le processus de création d'une bande dessinée a été proposée avec Ivan Gros (dessinateur et scénariste), Valérie Lemaire (scénariste) et Olivier Neuray (dessinateur). Chacun d'entre eux ont pu témoigner de leur manière d'aborder les archives. D'ailleurs, plusieurs idées de valorisation ont émergé comme l'ouverture des centres d'archives à des auteurs ou des étudiants dans l'art.

Pour clôturer cette partie, Nicolas Ruffini Ronzani a fait part de son travail en tant que conseiller scientifique pour l'adaptation en bande dessinée du roman « Les piliers de la Terre » de Ken Folett. Chercheur en Histoire médiévale à l'Université de Namur et aux Archives de l'État de Namur, il a été contacté en 2021, pour accompagner la conception du scénario et du dessin dans l'objectif de les rendre les plus vraisemblables possible et de les faire correspondre au mieux au contexte de l'Angleterre du XII^{ème} siècle. Sa conclusion est que ce travail est un exercice d'équilibriste entre exactitude historique, respect du matériau original et connaissances historiques des lecteurs.



Nicolas Ruffini Ronzani

En conclusion de cette journée, Florian Delabie, dans une dernière intervention, a eu l'occasion de souligner l'importance de l'interdisciplinarité et de la collaboration entre le secteur de la bande dessinée et celui des archives pour les deux axes de recherche de cette journée.

Cette journée a accueilli une soixante de participants, venant principalement du secteur des archives. Néanmoins, plusieurs participants venant du monde de la bande-dessinée ou étant juste passionné par cette dernière ont répondu présents.

Il faut d'ailleurs signaler que les nombreux échanges avec et entre les participants qui ont suivi les interventions ont été riches et constructifs. A plusieurs reprises, il a été souligné qu'Aksoni, en tant que fédération professionnelle, pourrait constituer une aide et un relais au niveau politique. Préalablement, il semble incontournable de co-construire un positionnement collectif et argumenté qui permettrait de proposer un plaidoyer représentatif des différents enjeux liés aux archives de la bande dessinée. L'idée d'organiser un groupe de discussion sur cette thématique au sein d'Aksoni a été suggérée à plusieurs reprises et constitue, jusqu'à aujourd'hui, une possibilité intéressante qui reste à exploiter.

Une exposition

Parallèlement à cette journée d'étude, les Archives de l'Etat à Namur nous ont offert la possibilité de disposer de leurs infrastructures pour proposer au grand public une exposition sur cette même thématique. Intitulée « Bande dessinée et archives : entre inspiration et création », celle-ci a été inaugurée le 23 mai, suite à la journée d'étude, et est restée accessible jusqu'au 30 juin 2025. Ce projet a pu être mené grâce aux soutiens de la Fédération Wallonie-Bruxelles, des éditions Anspach, de la Fondation Roi Baudouin et du musée de la grande Ardenne.

Il reste complexe de mesurer l'ampleur du succès de cette exposition car aucune entrée n'a pu être comptabilisée. Néanmoins, toute personne qui s'est rendue en salle de lecture au dépôt des Archives de l'État à Namur durant cette période a probablement eu l'occasion de la parcourir, car celle-ci se situait à proximité d'un lieu de passage.

Le 23 mai, le vernissage a accueilli une trentaine de personnes. Parmi elles, certaines s'étaient déjà déplacées pour la journée d'étude mais d'autres sont venues exclusivement pour l'occasion. Nous avons aussi pu compter sur le relais de la presse pour relayer l'évènement.

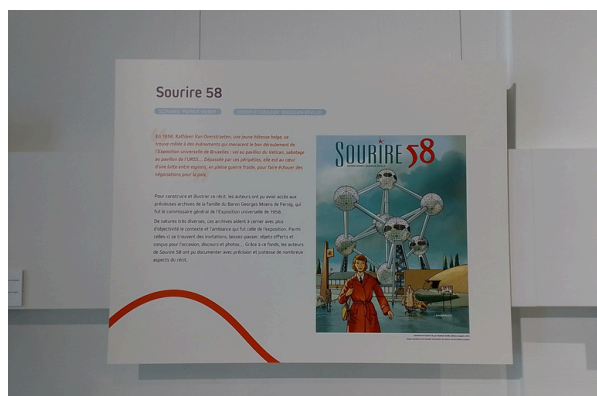
L'exposition était organisée en deux parties. La première étant consacrée aux archives lorsqu'elles sont sources d'inspiration pour le récit et l'illustration et la seconde destinée à mettre en lumière les archives produites par la bande dessinée.

Partie 1 : Quand les archives inspirent... l'exemple des éditions Anspach

Les liens entre les archives et la bande dessinée sont multiples. Ces dernières constituent une source d'information et d'inspiration inépuisable pour les auteurs et autrices de bande dessinés.

Bien que témoignages du réel, les archives peuvent servir de base créative à un récit purement imaginé. Elles sont alors réinterprétées et réinventées au gré des envies et des besoins de l'auteur ou de l'autrice. À l'inverse, elles peuvent également permettre d'agrémenter un récit de fiction d'éléments dotés d'une historicité prouvée.

Cette seconde démarche étant très bien illustrée par le travail mené ces dernières années par les éditions Anspach, nous avons pris le parti d'exposer quelques planches issues des albums "Sourire 58", "Coq-sur-mer 1933", "Spa 1906" et "Ostende 1905". Parallèlement, une sélection d'archives ayant contribué à la création du récit et des illustrations nous avaient été prêtées et ont pu être montrées.





Partie 2 : Quel avenir pour les archives de la bande dessinée ?

Malgré le fait que le secteur bénéficie aujourd'hui d'une plus grande reconnaissance culturelle, force est de constater qu'il n'existe à ce jour pas de réflexion commune concernant la valorisation des archives du secteur de la bande dessinée. Par conséquent, des fonds valorisables se retrouvent dispersés au gré des ventes chez des collectionneurs privés dont on perd parfois la trace.

Dans cette seconde partie, nous avons présenté une sélection d'archives de la bande dessinée issues du fonds Casterman des Archives de l'État, du fonds Comès de la Fondation roi Baudouin et du fonds Servais conservé au musée de la grande Ardenne. Cet échantillon révélait la valeur artistique évidente de ces archives, mais aussi leur valeur patrimoniale, souvent moins perceptible de prime abord. Il mettait également en lumière quelques initiatives parmi d'autres qui œuvrent pour la conservation et la valorisation de ces archives. Sans le travail de ces dernières, il aurait été compliqué de réunir ces œuvres et documents.

On conclura ce compte-rendu en signalant la récente parution d'un nouveau numéro spécial d'Archives et Bibliothèques de Belgique portant lui aussi sur la bande dessinée. Celui-ci propose une mise en avant des projets académiques, universitaires puis des initiatives muséales, régionales, associatives pour arriver aux initiatives publiques en Fédération Wallonie-Bruxelles. Toutes ces initiatives dépendent de la présence de ressources humaines et financières, de la mise en réseau pour mieux concilier conservation du patrimoine et soutien à la création contemporaine (commande : abb@kbr.be - 30€ TTC + frais de port).

Semaine internationale des archives 2025

« Archives accessibles : des archives pour tou·te·s »

Camille Lacroix, chargée de projet d'Aksoni

Juin 2025

Chaque année au mois de juin, la communauté archivistique mondiale se rassemble à l'occasion de la Semaine internationale des archives, coordonnée par le Conseil International des Archives. Cet événement constitue un temps fort pour rappeler au grand public, aux décideur·euse·s et aux institutions que les archives sont au cœur de la démocratie, de la transparence administrative, de la mémoire collective et de l'accès à l'information.

En 2025, le thème retenu, « Archives accessibles : des archives pour tou·te·s », met en lumière un enjeu central : rendre les archives réellement accessibles, tant sur le plan technique (numérisation, outils de recherche, diffusion en ligne) que sur le plan social (inclusion des publics, accessibilité universelle, lisibilité des informations). Cette ambition ne peut toutefois se concrétiser sans un travail de fond, souvent invisible, de gestion, de préservation et d'organisation de l'information. Avant de diffuser, il faut conserver. Avant de valoriser, il faut structurer. C'est dans cette perspective qu'Aksoni a choisi de mettre l'accent sur la reconnaissance des métiers de l'archive et de la gestion de l'information, ainsi que sur les conditions nécessaires à une politique d'accessibilité durable.

Durant la semaine des archives, Aksoni a donc souhaité rappeler que l'accessibilité des archives repose avant tout sur le travail quotidien des professionnel·le·s de l'information. Si ces métiers ont connu des évolutions positives ces dernières années, ils demeurent encore trop peu visibles et insuffisamment soutenus. Rendre les archives accessibles ne relève pas uniquement de solutions techniques. Cela suppose des choix politiques clairs, des ressources humaines qualifiées et une vision stratégique en matière de gestion de l'information.

Des actions concrètes pour sensibiliser et interpeller

Dans ce cadre, Aksoni a mené trois actions complémentaires afin de donner une portée concrète à ce message.

Une affiche pour valoriser les métiers de l'information

Nous avons conçu deux affiches, l'une dédiée au métier d'archiviste, l'autre à celui de gestionnaire de l'information, afin de sensibiliser le grand public, les collègues et les partenaires au rôle clé de ces professions dans la préservation de la mémoire collective et l'accès à l'information. L'objectif était simple : rendre visibles des métiers essentiels mais souvent méconnus, susciter la discussion dans les lieux de travail et renforcer la reconnaissance interne de ces fonctions stratégiques. Les affiches ont été mises à disposition de nos membres et affichées dans des espaces de passage (salles de réunion, lieux d'accueil du public, salles de lecture, espaces communs).

Un courrier d'interpellation aux responsables politiques

Parce que l'accessibilité des archives dépend aussi de décisions politiques fortes, nous avons proposé un courrier d'interpellation à destination des ministres et responsables institutionnels. Cette démarche visait à rappeler que la gestion et la préservation de l'information constituent des prérequis indispensables à toute politique d'open data, de transparence et d'accessibilité.



Elle soulignait également que, sans moyens structurels suffisants, les ambitions en matière d'archives numériques risquent de rester symboliques, et que les métiers de l'information doivent être reconnus comme des acteurs stratégiques de la transformation numérique des institutions. Les membres ont été invités à adresser ce courrier aux différents cabinets ministériels, tous niveaux de pouvoir confondus, à titre institutionnel ou personnel.

Grace à l'interpellation d'Aksoni et de ses membres, nous avons eu plusieurs retours de différents cabinets ministériels ainsi qu'une rencontre avec le cabinet Matz, ministre du numérique, de la politique scientifique et de la fonction publique ainsi que le cabinet Simonet, ministre des classes moyennes, des indépendants et PME.

Un temps de parole pour rappeler le rôle démocratique des archives

Enfin, dans le prolongement de la Semaine internationale des archives, Aksoni avait prévu l'organisation d'une conférence de presse en amont de la Nuit des archives organisée par le Mundaneum. Si celle-ci n'a finalement pas pu se tenir, le discours initialement préparé a été retravaillé et publié sous la forme d'un billet de blog. Ce texte a permis de rappeler le rôle démocratique fondamental des archives, les avancées récentes du secteur, mais aussi les fragilités persistantes liées au sous-financement, au manque de reconnaissance institutionnelle et à l'absence de vision coordonnée à long terme. Il a réaffirmé que, sans archivage structuré et durable, il ne peut y avoir ni responsabilité publique, ni mémoire des faits, ni confiance dans les institutions.

À travers l'ensemble de ces actions, Aksoni a souhaité inscrire la Semaine internationale des archives dans une dynamique plus large de sensibilisation durable. Le rôle des archives et de celles et ceux qui les font vivre au quotidien mérite d'être reconnu bien au-delà d'un temps fort annuel, car sans archivistes, il n'y a pas de continuité, et sans archives, il n'y a pas de démocratie.

La nuit des archives

Camille Lacroix, chargée de projet d'Aksoni

Juin 2025

Le 6 juin 2025, nous avons été partenaire de la première édition de la Nuit des archives, qui s'est déroulée au Mundaneum de Mons. Inspiré du festival italien Archivissima, cet événement visait à faire découvrir les archives sous un angle original et participatif en remettant en question les clichés qui y sont souvent associés. Lors de cette soirée, plusieurs centres d'archives publiques et privés, ainsi qu'Aksoni, étaient présents pour représenter le secteur.

La soirée s'articulait en 2 temps. D'une part, un jeu à poste permettait de découvrir de manière ludique les différentes facettes du métier d'archiviste. Chacun de ces « stands » était animé par une institution du secteur. Si les centres d'archives privées étaient représentés en nombre, les archives de l'État étaient également présentes pour l'occasion. Chaque passage des participants représentait pour les acteurs présents une opportunité de discuter avec le public et de se faire valoir ses missions.

D'autre part, des visites exclusives des réserves du Mundaneum étaient proposées au terme des différentes épreuves.



Photo de groupe en fin de l'évènement

En tant que partenaire, Aksoni a pris à cœur son rôle fédérateur en accueillant les visiteurs au sein d'un stand représentant l'ensemble des centres d'archives privées existants en Wallonie et à Bruxelles et valorisant le métier.

Plus de 200 personnes se sont déplacées pour l'occasion. L'événement semble avoir été très bien accueilli par le public, comme en témoignent les nombreux échanges entre visiteurs et organisateurs. Sa réussite encourage d'ailleurs l'équipe du Mundaneum et leurs partenaires à réitérer l'expérience en 2026.



A la fois centre d'archives et musée, l'institution dispose d'une infrastructure adéquate et d'une équipe formée pour accueillir un grand nombre de personnes, ce qui constitue un atout majeur pour l'organisation de tels événements. Réelle vitrine pour l'ensemble du secteur des archives, la Nuit des archives est un événement prometteur qui profite à de nombreux acteurs. Outre son intérêt en termes de sensibilisation, le projet s'est aussi avéré être un bel espace de rencontre intra-sectoriel, favorisant l'échange et le renforcement des liens existants entre les différents services et institutions.

Visite annuelle pour nos membres : découverte de l'IRPA

Camille Lacroix, chargée de projet d'Aksoni

14 novembre 2025

Le 14 novembre, nous avons invité nos membres à visiter l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA). Une dizaine de personnes étaient présentes pour l'occasion.

Dès notre arrivée, nous avons été chaleureusement accueillis par Julie Mauro et ses collègues, autour d'un café. La matinée s'est ensuite déroulée en deux temps.

Pour commencer, l'équipe de l'IRPA nous a proposé une présentation complète de l'infothèque de l'institution et de la cellule durabilité. Les différentes interventions ont été prolongées d'un riche temps d'échange avec le public présent. Cette première partie a eu lieu dans une confortable salle de conférence située près de l'entrée du bâtiment. Ensuite, nous avons profité d'une visite du bâtiment et de ses lieux clés. Lors de celle-ci, nous avons pu croiser quelques professionnels occupés qui ont gentiment pris le temps de nous expliquer certains aspects de leur travail.

Première partie : L'infothèque et la cellule durabilité

Fondée en 1948, l'IRPA compte aujourd'hui une équipe de 130 personnes et trois départements (conservation-restauration, laboratoire et documentation) soutenus par une équipe de communication et de développement ainsi que les services d'appui.

Le département documentation (Infothèque) comprend la bibliothèque, la photothèque, le service d'archives, le service numérisation et le service publication. Les responsables de la bibliothèque, des archives et du projet de digitalisation ont chacune proposé une présentation très complète de leur travail.

La bibliothèque

Les ouvrages inventoriés à la bibliothèque de l'IRPA concernent essentiellement la conservation-restauration des œuvres d'art, les laboratoires scientifiques et les techniques et l'histoire de l'art en général.



Présentation du matin



Visite du service des archives

Les tâches principales des bibliothécaires sont réparties entre la gestion des acquisitions, la classification et la maintenance ainsi que le service au public.

La bibliothèque poursuit actuellement de nombreux projets. Toutefois, elle doit faire face à une diminution drastique de ses budgets (-55 % en deux ans). Pour faire face à cela, le personnel a dû mettre en place une série de réajustements et faire preuve de flexibilité et créativité.

Les archives

Ce service traite les archives de l'institution, des articles presse et autres communications concernant l'IRPA ainsi que les dossiers d'intervention. Dans ces derniers se trouvent tous les documents faisant état des interventions de restauration faite à l'IRPA. Au nombre de 20 000, ces documents sont de véritables mines d'or concernant l'histoire de la restauration d'œuvres d'art.

Ces dossiers sont également sollicités au quotidien puisqu'à chaque fois qu'une œuvre transite à l'IRPA pour une restauration, les professionnels qui la prennent en charge doivent disposer de son éventuel dossier, afin de se tenir informés des différentes manipulations ayant déjà eu lieu. Cela les aide à prendre les décisions adéquates en termes techniques et leur permet de consigner leurs propres interventions.

Le service mène plusieurs projets de front. Le dernier en cours concerne la restructuration de du dépôt d'archives selon les propositions de la méthode Re-ORG. Créée par l'ICCROM, cette dernière est une approche par étapes qui vise à aider les personnes qui travaillent avec des collections culturelles à réorganiser leurs espaces de réserve.

Le service Digit

Le service Digit de l'IRPA a pour projet la numérisation de l'ensemble de la photothèque de l'institution qui compte plus d'un million de photographies datant de 1880 à nos jours. Le travail est colossal et actuellement, la priorité est donnée aux négatifs qui présentent un risque de dégradation plus important.

BALaT et BALaT+

BALaT est la base de données en ligne qui fait état des collections de l'IRPA. À terme, celle-ci fera état des photos des œuvres, des dossiers d'intervention, des analyses et données des laboratoires, des photos scientifiques et des livres. Aujourd'hui, une équipe travaille à une nouvelle version (BALaT+) de l'outil, qui devrait être mis en ligne en 2026. L'objectif est de rendre la base de données plus facile d'usage, mais également de faciliter l'encodage des nouvelles données, en passant par un nouveau logiciel plus récent et en adéquation avec les normes actuelles.

Cellule Durabilité : Projet CHrisis

Le projet CHrisis a été lancé par la cellule durabilité de l'IRPA à la suite des inondations de 2021. Il propose un suivi et une analyse des sauvetages d'œuvres patrimoniales lors des inondations. Grâce à celui-ci, de nombreuses études techniques et scientifiques ont été menées avec pour objectif celui d'améliorer notre prise en charge du patrimoine en cas d'extrême urgence. Le rapport sera publié d'ici janvier 2026.



Présentation du matin

Deuxième partie : Visite des lieux

Après cette conférence et de nombreux échanges, nous avons pu bénéficier d'une visite guidée des lieux. Nous avons découvert la bibliothèque et ses rayons, avant de nous rendre dans l'atelier de restauration de peintures où nous avons rencontré une restauratrice à l'œuvre, occupée à travailler sur la peinture d'un primitif flamand du 16ème siècle. Un tel travail est colossal puisque cela fait déjà plus de six mois que trois professionnelles travaillent en alternance sur ce tableau. Six mois supplémentaires seront encore nécessaires pour arriver au résultat voulu. Tout projet de restauration, à l'IRPA, fait l'objet d'un travail collaboratif important et aucun choix n'est posé isolément. Chaque cas est préalablement étudié en atelier et plusieurs réunions sont parfois nécessaires pour déterminer les procédés à suivre lors d'une restauration. Durant cette phase, les dossiers d'intervention sont de précieux alliés. Grâce à eux, il est possible de retracer l'Histoire de l'œuvre et des actes techniques dont celle-ci a déjà fait l'objet.

Nous avons ensuite eu accès aux locaux du service DIGIT, qui mène avec minutie et patience un travail de numérisation des négatifs. Pour obtenir des résultats de qualité, chaque étape est cruciale. Les gestes sont précis et habiles et le matériel utilisé de grande qualité. Pour certains négatifs abîmés, il convient de travailler au cas par cas dans le but de garder un équilibre entre la qualité de la numérisation et la conservation du négatif original. Aucune décision n'est prise au hasard.

Le groupe s'est ensuite dirigé vers le dépôt d'archives actuellement en passe d'être réorganisé. L'IRPA a pu faire l'acquisition de nouvelles étagères d'occasion, et l'espace a été repensé avec l'aide de la méthode Re-Org. Bien que le travail soit encore en cours, on devine déjà la nouvelle configuration du lieu.

La visite s'est terminée dans le laboratoire et le local des échantillons. De nombreux prélèvements sont réalisés sur les œuvres restaurées à l'IRPA. Ceux-ci sont essentiels pour aiguiller les restauratrices dans leur travail. Ces échantillons permettent d'identifier, entre autres, les différentes matières qui composent une œuvre donnée. Il est important de conserver ces échantillons et impératif de pouvoir les retrouver facilement, au besoin.

Comme chaque année, la visite a été suivie d'un moment convivial autour d'un bon repas. Nous remercions chaleureusement l'équipe de l'IRPA de nous avoir permis de bénéficier de cette visite de qualité ainsi que les membres qui étaient présents pour en profiter ! Ces visites annuelles restent des occasions importantes pour que nos membres se rencontrent et échangent entre eux.

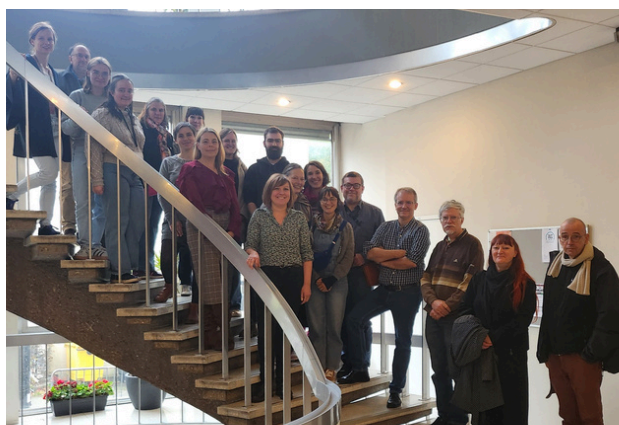


Photo de groupe dans
les escaliers de
l'institution

Retour sur nos formations en 2025

Rémy Hermand, chargé de projet d'Aksoni

2025 fut une très bonne année pour les formations : plusieurs ont été complètes (ou presque) et presque aucune n'a été annulée faute de participants. 9 formations ont été organisées – sur les 10 initiales – dont trois nouvelles sur des thématiques variées : la restauration de documents graphiques, le montage de fichiers sonores pour de la valorisation et le traitement d'un vrac numérique à l'aide de l'intelligence artificielle. Ce sont 114 personnes qui nous ont fait confiance cette année :

- 83 membres et 31 non-membres ;
- 43 du secteur public ;
- 24 des centres d'archives privées ;
- 13 des bibliothèques et musées ;
- 9 des autres secteurs culturels ;
- 2 du secteur académique ;
- 15 du secteur marchand ;
- 8 en recherche d'emploi ou à la retraite.

En plus de ces formations organisées dans notre calendrier, deux institutions nous ont fait confiance en commandant l'une de nos formations pour leurs équipes. Si vous êtes intéressés par des formations au sein de vos institutions, n'hésitez pas à nous contacter. Nous essayerons au mieux de répondre à vos demandes et de personnaliser, si possible, le contenu à votre réalité de terrain.

Formation : « Comprendre et appréhender les questions juridiques concernant la préservation et la valorisation des archives » (Namur) — 19 février

Cette formation, initialement prévue en 2024, a été reportée en début de 2025. Elle est donnée par Lise-Anne Denis, doctorante en droit à l'UNamur.

La journée se divise en deux parties avec une matinée axée sur l'ensemble des questions sur la conservation des archives et une après-midi sur celles de la valorisation d'archives en ligne. Cette formation permet notamment d'interroger les questions juridiques pour assurer la conservation pérenne d'archives numériques, le RGPD pour la valorisation sur

réseaux sociaux, le droit à l'image, etc.

Cette formation allie théorie et pratique. En effet, la formatrice aborde tout d'abord la théorie via une question et la rend le plus simple avec des schémas (par exemple avec un arbre de décision) et des explications. Elle présente ensuite aux participants plusieurs exemples tirés de cas réels et les invite à réfléchir à ce dernier en utilisant ce qui a été vu auparavant. Le constat des participants est qu'il est difficile dans la plupart des cas d'avoir une unique réponse, surtout dans certains cas complexes, car selon l'argumentation, la réponse peut changer.



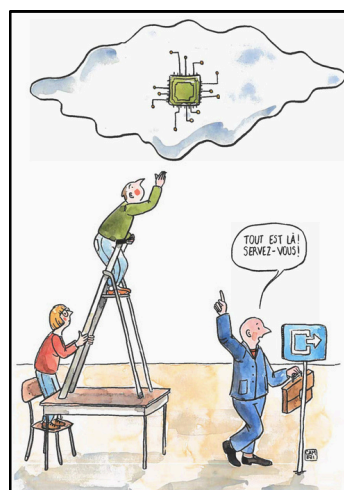
Les 13 formés sont partis positivement avec énormément de clés pour répondre aux cas qu'ils rencontrent au quotidien. Il faut néanmoins noter une attente de certains participants de revenir dans cette formation (ou une autre) sur les autres législations encadrant directement notre secteur.

Formation « Tableau de gestion : développement d'un outil central à la gestion intégrée des documents » (Namur) – 3 mars

Déjà donnée l'année dernière, la formation permet de mettre en avant les tableaux de gestion. Véritable trait d'union entre les producteurs et l'archiviste, ce dernier mobilise une série de concepts utiles à la mise en place d'une politique de gestion intégrée des archives (papier et numérique).

Marie Meyer, archiviste indépendante, propose aux participants de revenir d'abord sur une vision globale de cet outil via une mise en avant de sa définition et de ses utilités. Ensuite, elle revient sur chaque étape : de la réflexion avant la conception à l'utilisation et l'accompagnement des producteurs d'archives. Cette formation fait le lien avec d'autres formations : le RGPD, l'archivage numérique, les questions juridiques sur la communication d'archives, etc.

En fin de formation, les 13 participants ont eu l'occasion de réfléchir au tableau de gestion de leur propre institution, individuellement ou en petit groupe. Cet exercice permet de s'interroger entre professionnels et de discuter sur les difficultés qu'ils rencontrent. Les participants ont positivement accueilli l'idée de pouvoir échanger sur les tableaux de gestion de leur propre institution avec d'autres professionnels, même s'il faut noter que certains auraient apprécié plus loin via l'apport de plus de points pratiques.



Dessin de
Camille
Lacroix

Formation « L'archivage de données numériques dans mon institution : démarrer du bon pied ! » (Namur) — 17 mars et 10 juin

Cette formation en une demi-journée virtuelle et une journée en présentiel est donnée par Marie-Laurence Dubois, consultante en gestion de l'information. Lors du premier module en virtuel, la formatrice ne propose que de la théorie en revenant sur toutes les bases de l'archivistique : définition, législation, normes et standards, principes archivistiques, formats de données, SAE, etc. A la fin de la demi-journée, la formatrice propose aux participants un exercice à mener sur les archives numériques de leur institution.

Le deuxième module est l'occasion de jongler avec la théorie vue lors de la première partie pour mettre en parallèle tout ça avec des cas pratiques, et surtout la réalité qu'ils rencontrent au quotidien. C'est ainsi l'occasion de revenir sur l'exercice fait auparavant ou sur des cas pratiques via des échanges pour donner du concret à toute la théorie. L'objectif en fin de journée est de permettre à chaque participant de définir un premier plan d'action pour assurer la gestion et le traitement des archives numériques qu'ils gèrent. La formatrice a apporté des outils aux 13 participants pour faciliter le traitement de ces données : traitement par lots, conversion de formats, etc.

Cette formation d'initiation a convaincu les participants. Il faut néanmoins souligner la proposition de certains d'aller un cran plus loin en proposant d'autres formations avec un niveau d'expertise plus élevé en la matière.

Formation « Archiver ses documents papiers et numériques : démarrer du bon pied ! » (Namur) — 16 avril

La réflexion autour de cette formation est de donner des bases aux non professionnels pour leur permettre d'aborder la gestion de l'information au sein de leur institution. Cette formation s'adresse d'abord aux asbl et aux équipes de taille réduite. 13 personnes ont répondu présents pour avoir toutes les bases en archivistique : définition, législation, durée de conservation, principes archivistiques (provenance, intégrité de fonds, authenticité, etc.), normes de descriptions, distinction archives physiques et numériques, outils pour traiter ses archives, etc.

En fin de formation, la formatrice est revenue sur le décret de la FWB pour les archives d'intérêt patrimonial et ses mécanismes d'aide pour une expertise d'archives.

Cette formation s'adressant en premier lieu à des non-archivistes (ou alors à des archivistes souhaitant se rafraîchir la matière) a convaincu l'ensemble des participants et leur a permis de repartir avec de nombreux outils à partager auprès de leurs collègues, notamment dans le milieu associatif, sur la gestion de leurs archives passives.



Formation « La gestion des mails et leur archivage » (Namur) — 13 mai

Cette formation a déjà été proposée plusieurs fois. Alors que les mails sont devenus incontournables dans le monde professionnel et personnel, il est complexe d'en assurer une conservation pérenne, à l'inverse d'une correspondance papier. Pour y arriver, les gestionnaires de l'information et les archivistes ont un rôle à jouer pour sensibiliser les utilisateurs à de bonnes pratiques. Sur le sujet, la formatrice, Marie-Laurence Dubois, propose de comparer notre attitude face à notre boîte mail en la remplaçant par une boîte aux lettres. Nous viendrait-il à l'esprit de remettre le courrier dans notre boîte aux lettres après l'avoir lu ? Non. Or, c'est ce que nous faisons pour la plupart des cas en disant « conserver » notre boîte mail. Il convient de s'interroger sur nos habitudes.

Au départ, pour conscientiser les participants, la formatrice propose de réaliser un bilan sur l'impact du numérique et les différents problèmes en raison d'une absence de gestion: infobésité, explosivité de l'empreinte environnementale, pertes d'informations, vulnérabilités informatiques, etc. Assez vite, les participants témoignent d'un problème qu'il rencontre avec une confusion entre stockage et archivage. A la suite de cette matinée, les participants dressent un plan d'action et partagent des techniques pour assurer une bonne conservation, au travers de discussions et de travaux collectifs.

En fin de journée, les 10 participants se sont mis face à leur adresse mail et ont pu appliquer tout ce qui a été dit lors de la journée. Malgré un certain scepticisme de quelques participants (ou a minima un découragement par rapport à la gestion de leur boîte mail), l'ensemble des participants sont repartis pleins de bonnes volontés pour mieux gérer cet outil de travail.

Formation « Quels outils pour la gestion d'un centre et service d'archives ? » (Namur) — 2 octobre

Cette formation n'avait plus été donnée depuis plusieurs années. Initialement pensée comme un formation pour accompagner les jeunes archivistes à la sortie des études pour visualiser l'ensemble des outils existant pour un service d'archives, 15 personnes ont répondu présents cette année, dont de nombreux participants venant du secteur de la consultance. Thierry Delplancq, archiviste à la ville et au CPAS de la Louvière et Camille Vanbersy, archiviste au CARHOP, abordent tout ce qu'ils utilisent dans leur quotidien et le mettent en perspective avec leurs expériences via des cas concrets qu'ils rencontrent.

La première partie de la formation est revenue sur tout ce qui concerne la gestion du centre. En effet, chaque service et asbl se doit d'être géré comme une « entreprise » en ayant des obligations légales, comptables, etc. Cela permet de répondre aux questions autour du suivi et de la coordination de ces différents aspects.

La deuxième partie est ce qui est autour de la gestion des archives en elle-même : des premiers contacts avec les producteurs d'archives à la valorisation. Cela permet d'aborder une variété d'outils : conventions, inventaires, fantômes, registres d'entrées, règlement de salle de lecture, etc.



Formation sur la restauration

Il faut préciser que les attentes initiales du groupe étaient divisées : entre les personnes venant d'un service d'archives et souhaitant avoir de nombreuses clés pour leur propre institutions, et les jeunes archivistes venant d'institutions de consultance souhaitant développer leur culture archivistique initiale. Ce malgré cette division d'intérêt, l'ensemble des participants sont partis satisfaits, même si certains ont souligné le caractère dense de la formation.

"J'ai beaucoup apprécié la structure de cette journée de formation. L'articulation entre les informations générales et les cas concrets, et l'ouverture vers les expériences des participant.es en fin de session, a permis d'aborder sur un temps court les détails de la pratique et d'ouvrir un ensemble de pistes pour améliorer le quotidien de la gestion d'archives. Il est évident qu'on ne s'invente pas un métier en une journée. Mais la formation aura néanmoins permis de mettre en place et d'introduire (avec légitimité) une série de bonnes pratiques auprès de l'équipe de mon association, en attendant la venue d'une formatrice spécialisée. J'ai également retenu de cette formation que le secteur de l'archivistique fonctionnait beaucoup sur l'entraide, le partage et la réflexion collective. J'ai donc quitté la formation plus optimiste qu'à mon arrivée, munie d'une série de solutions pour mener à bien un projet d'archives qui ne semblait plus pouvoir se réaliser dans le contexte gouvernemental actuel."

Lou Jonas, documentaliste à Contredanse

Formation « Initiation à la conservation-restauration des documents graphiques » (Namur) — 14 et 15 octobre

Souhaitant une formation se centrant sur un support régulièrement rencontré par les professionnels, notre souhait initial était de proposer une formation permettant de sortir avec des clés.

Au programme, les professionnels pourraient ainsi mieux assurer la conservation des archives papiers et auraient quelques clés de la restauration – notamment dans un objectif de mieux comprendre ce qui se cache derrière le métier de restaurateur, et d’ainsi comprendre leur devis. Pour pouvoir la proposer, Aksoni s’est tournée vers Eugénie Falise, restauratrice papier indépendante.

Dans le cadre de cette formation, elle propose ainsi aux formés un programme en deux jours en partant de la base. L’objectif est de permettre à tout un chacun de suivre la formation quel que soit son bagage et parcours.

La première journée se centre sur la théorie autour du format papier, dans une réflexion de restauration-conservation : qu’est-ce que précisément le papier, quels dégâts peut-il subir, comment les identifier, l’urgence et la gravité de ces derniers, que mettre en place, etc. La formatrice offre ainsi aux participants tout un panel de réflexions pour mieux cerner le support papier avec un regard de « restaurateur », en regardant le papier comme objet en lui-même.

La deuxième journée s’est quant à elle centrée sur la question du conditionnement et la mise en place de procédure de diagnostic. Une fois le papier altéré par l’un ou l’autre type de dégâts : que faire, quand intervenir, qui, où, etc. Cette réflexion s’est d’abord faite de manière théorique, pour amener les intervenants à réfléchir sur le sujet, avant de leur proposer un moment pratique pour les amener à quelques opérations de base de restauration du papier. Ils ont ainsi pu voir du matériel de base et l’utiliser, sous le regard de la formatrice. Lors de ce moment pratique, ce fut aussi l’occasion d’avoir un moment plus libre où chacun amenait les problèmes qu’il rencontre dans son institution et d’ainsi avoir le regard de la formatrice.

Lors de ce moment pratique, ce fut aussi l’occasion d’avoir un moment plus libre où chacun amenait les problèmes qu’il rencontre dans son institution et d’ainsi avoir le regard de la formatrice. A la fin de la formation, la plupart des participants sont ainsi partis avec une série de clés et un syllabus pour prolonger le sujet au sein de leur institution.

“Cette formation a été l’occasion d’en apprendre davantage sur l’histoire et les spécificités du matériau, une dimension peu développée jusqu’alors dans mon parcours, malgré la pratique quotidienne de documents papier. Les apports théoriques (types de papier ; critères d’identification ; altérations physiques, chimiques, etc.) me semblent utiles dans mon rôle de conservation des documents (graphiques ou non). La mise en lumière du rôle des acteurs de la conservation-restauration, du cadre déontologique de la restauration, renforce la pertinence de cette initiation.

Ensuite, la partie pratique (nettoyage à sec et la consolidation au papier japonais) est un autre point fort. Sans prétendre former à devenir restaurateur, ces exercices permettent d’acquérir quelques notions utiles pour affiner les pratiques de conservation et mieux évaluer l’état des documents. Très précieux pour anticiper les risques de dégradation et identifier plus précisément les cas nécessitant l’intervention d’un professionnel !

En définitive, cette formation est dense et riche. Son approche interdisciplinaire en fait un atout indéniable pour tout archiviste soucieux de préserver au mieux les documents dont il a la charge.”

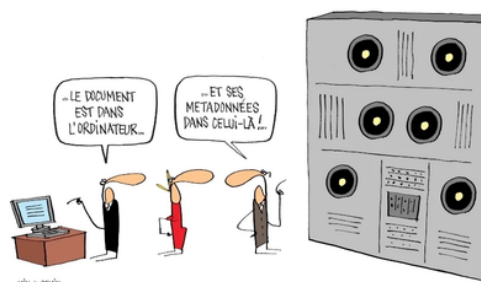
Romain Durieux, archiviste aux Archives générales du Royaume, et administrateur et volontaire au Blue Shield Belgium

Formation « Traiter un vrac numérique à l'aide de l'intelligence artificielle » (Namur) — 3 novembre

L'intelligence artificielle fait partie des nouveautés sur lequel doit se positionner le secteur, pour en comprendre les usages et voir les intérêts. Dans cet objectif, Camille Forget, digital curator aux Archives nationales de Luxembourg et Johan Pierret, délégué à l'archivage du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale du Luxembourg, ayant tout travaillé sur le potentiel de l'IA pour le traitement de vrac numérique, ont partagé leur expérience en la matière. Dans cette nouvelle formation d'une journée, ils ont tenté de répondre à trois objectifs : qu'est que l'IA (définition, potentiels, difficultés, etc.), quelles solutions existent sur le marché et comment l'utiliser dans un cas pratique en tant qu'archiviste.

La formation se veut comme une alternance entre des moments de théorie, toujours accompagnée d'échanges et de questions, et des exercices individuels ou en petits groupes. Lors de la matinée, ils sont ainsi revenus sur les bases de l'IA et sur la conception et l'amélioration de scripts. L'après-midi s'est centré autour du traitement du vrac.

16 participants ont d'ailleurs présents pour cette journée de formation qui devrait être réitérée, possiblement dans un format plus long, suite à divers retours, pour permettre de passer plus de temps sur la théorie élémentaire de l'IA. En effet, cette dernière était peu présentée dans cette première mouture.



“Cette formation a été une expérience très enrichissante. J’ai, particulièrement, apprécié l’équilibre entre théorie, démonstrations concrètes et échanges avec les participants. Les explications étaient claires et accessibles, même lorsqu’il s’agissait d’aborder des aspects plus techniques liés à l’intelligence artificielle. J’en retire une vision beaucoup plus structurée des possibilités offertes par l’IA dans le travail archivistique. Les outils présentés montrent que l’IA peut réellement faciliter le traitement d’un vrac numérique. Cette formation m’a, ainsi, aidée à mieux saisir comment intégrer ces technologies dans ma pratique professionnelle sans perdre de vue l’importance de l’expertise humaine.”

Rachel Pintus, archiviste de l’ULiège

Formation « Valoriser ses fonds et collections par le son : les bases pour réaliser un montage sonore » (Namur) — 13 novembre

Lors de la dernière formation autour de la conception d'expositions virtuelles, plusieurs participants ont manifesté l'envie de participer à une formation sur le montage audio et vidéo. Dans cet objectif, cette formation a vu le jour autour de l'un des deux points. Une deuxième formation sur le montage vidéo pourrait aboutir dans le futur.

Pour cela, Lionel Vanvelthem, historien de formation à l'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES) et Clara Beaudoux, créatrice de projets documentaires multiformes indépendante (Madeleine project, Beau comme un tracteur, etc.) ont proposé une initiation au logiciel de Montage Reaper. Ils sont ainsi montrés chaque étape et proposer aux participants de s’y essayer en même temps qu’eux : de la captation sonore jusqu’à l’après le montage (mise en ligne, export sur d’autres logiciels, etc.).

En fin de journée, les participants ont eu l'occasion de s'essayer pendant une heure à un exercice de montage sur le matériel qu'il avait en leur possession et celui amené par les formateurs. Lors de cette heure d'essai, les formateurs passaient de manière individuel les aider et les conseiller.

A la fin de la formation, les 8 participants ont ainsi débroussaillé le logiciel et ont eu l'occasion de pousser l'exercice chez eux pour finir de se familiariser avec ce dernier. Il faut néanmoins préciser que cette formation n'est qu'une initiation et il convient à chaque participant de continuer à travailler cet outil de son côté. Les participants ont d'ailleurs apprécié la formule, ce malgré le programme dense, notamment via la versatilité des formateurs qui ont adapté leur programme aux demandes du groupe.

"Nous avons eu l'occasion de participer à la formation « Valoriser ses fonds et collections par le son : les bases pour réaliser un montage sonore », organisée par Aksoni en novembre 2025.

Les formateurs, Clara Beaudoux et Lionel Vanvelthem, nous ont présenté le matériel adapté, les bases de la prise de son, les différences entre formats de conservation et de diffusion ainsi que les principaux termes techniques. Nous avons ensuite appris à utiliser REAPER, un logiciel de montage audio complet, utile tant pour la conservation que pour la valorisation de témoignages.

Outre les aspects théoriques, des exercices pratiques nous ont permis de nous familiariser avec le programme. Chaque participant a enfin réalisé un montage audio plus approfondi, inspiré de sa pratique professionnelle et de son utilisation future : valorisation d'archives, diffusion de témoignages, promotion d'animations de collecte de sons, etc. Nous retenons de cette formation de nombreux conseils concrets, des sites de référence et une solide initiation à l'utilisation de REAPER."

Clémentine Marlier, chargée de projet en conservation
Chloé Lewanczyk, chargée de médiation culturelle
Musée des Transports en commun de Wallonie



Nouveau catalogue
de formation
sorti en fin d'année
2025

Introduction sur le plaidoyer

Sarah Lessire, coordinatrice d'Aksoni

Le travail de négociation et de suivi mené par l'équipe d'Aksoni est, par nature, peu visible. Il se construit dans la durée, au fil des réunions et des échanges. Ses effets ne se mesurent pas toujours immédiatement : ils ne sont perceptibles qu'après quelques années. Les dernières avancées obtenues comme l'adoption du décret sur les archives publiques en Fédération Wallonie-Bruxelles, la révision du décret relatif aux archives privées ou encore la réduction du délai de conservation des pièces justificatifs aux comptes dans les administrations communales en sont des exemples concrets.

Ce travail ne se fait pas seul. Il repose largement sur l'implication des membres de la commission politique et stratégique et des groupes de travail. Leurs contributions permettent de nourrir nos positions et de construire des lignes de négociation en concertation avec le secteur. L'année 2025 a été particulièrement dense pour le secteur archivistique. Elle a notamment été marquée par de fortes incertitudes autour de la mise en œuvre du décret relatif aux archives d'intérêt patrimoniales. Les délais dans les processus de reconnaissance et les contraintes budgétaires ont mis plusieurs opérateurs en difficulté. Aksoni a également mené un travail constant pour défendre et rappeler l'importance des archives, en particulier dans un contexte où leur rôle, notamment pour les archives dites « politiques », a été questionné.

Aksoni a donc poursuivi son rôle de représentation et de défense du secteur, en assurant un suivi attentif des évolutions politiques et en participant activement aux espaces de concertation. Notre engagement au sein de la CESSOC constitue d'ailleurs un levier essentiel. Il nous permet de relayer les réalités vécues par nos membres issus de la CP 329.02, de défendre leurs intérêts et de contribuer à des positions communes face à des réformes importantes, comme celle des APE ou les différentes mesures budgétaires touchant le secteur socioculturel. Dans le même temps, notre participation à la Chambre de concertation du patrimoine culturel de la FWB permet de faire entendre la voix du secteur dans les politiques culturelles.

Ces démarches s'inscrivent dans un contexte plus large de mobilisation du secteur socioculturel, confronté à des inquiétudes croissantes concernant la reconnaissance du tissu associatif, le soutien à l'emploi et la pérennité des structures. Aksoni a pris part à ces dynamiques collectives, en solidarité avec les autres acteurs du socioculturel.



Enfin, les réformes institutionnelles annoncées, et en particulier celle des APE, ont ouvert des chantiers aux implications majeures les membres concernés. Dans ces discussions, notre priorité reste inchangée : garantir la stabilité des dispositifs existants, défendre des conditions de travail équitables et assurer une transition qui tienne compte des réalités du secteur.

En parallèle, Aksoni a poursuivi son travail de sensibilisation auprès des pouvoirs publics, notamment au niveau local, pour rappeler que la gestion et la préservation des archives ne sont pas des enjeux secondaires : elles sont essentielles à la bonne gestion de ces institutions et au fonctionnement de notre démocratie. Dans cette optique, Aksoni a mené au printemps une enquête auprès des 261 communes wallonnes. Avec 209 réponses (80% des communes contactées), celle-ci dresse un constat préoccupant : la gestion des archives repose encore très largement sur des moyens insuffisants et du personnel non spécialisé. Seuls 16 % des communes disposent de ressources spécifiquement affectées à cette mission, et plus d'une commune sur deux ne bénéficie d'aucune organisation structurée.



1 ARCHIVISTES



67 000 HABITANTS

Comparaison du nombre d'archivistes actuels au sein des communes wallonnes par rapport au nombre d'habitant

L'enquête met également en évidence de fortes inégalités selon la taille des communes : si les plus grandes disposent généralement de services d'archives structurés, les communes de taille moyenne et surtout les plus petites doivent composer avec des moyens très limités, voire inexistantes. Dans de nombreux cas, la gestion des archives est assurée de manière ponctuelle, sans coordination globale, ou confiée à des prestataires externes. Au total, les besoins restent importants : sur la base d'une estimation indicative, il manquerait aujourd'hui plus de 140 équivalents temps plein pour répondre aux besoins minimaux des communes wallonnes. Cette réalité concerne également les CPAS, confrontés à des difficultés similaires.

Dans un contexte qui reste incertain et en évolution constante, Aksoni continuera à assumer ce rôle de veille, de relais et de défense. Plus que jamais, la reconnaissance et la valorisation de nos métiers apparaissent comme des enjeux centraux pour notre société démocratique.

Les centres d'archives privées entre incertitudes budgétaires et premières avancées concrètes

Sarah Lessire, coordinatrice d'Aksoni

Au 1er janvier 2025, de nombreux centres d'archives privées reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles se trouvaient dans une situation particulièrement incertaine. Les opérateurs ayant introduit un dossier de reconnaissance en mars 2024, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau décret relatif aux archives d'intérêt patrimonial, étaient toujours dans l'attente d'une décision définitive concernant leur reconnaissance et le montant de leur subvention. En effet, la nouvelle Ministre-Présidente de la FWB et ministre de la Culture, Elisabeth Degryse, avait annoncé que le coût du nouveau décret relatif aux archives d'intérêt patrimonial n'avait pas été repris dans le budget de la Culture.

Bien que les centres aient reçu, en décembre 2024, l'avis de la Commission d'évaluation, leur reconnaissance restait dès lors conditionnée aux résultats de l'ajustement budgétaire effectué au printemps. Cette situation a généré une forte insécurité au sein du secteur. Comme la décision tardait, les centres ne savaient pas s'ils devaient rentrer un nouveau dossier ou attendre et risquer de dépasser les délais de dépôt de dossier. Ces incertitudes étaient d'autant plus difficiles à gérer qu'elles intervenaient dans un contexte de mise en œuvre d'un nouveau cadre décretaal, impliquant de nouvelles procédures et exigences administratives.

Cette absence de décision a placé de nombreux centres dans une situation de fragilité, limitant leur capacité à se projeter, à planifier leurs activités et à assurer sereinement leurs missions.

Face à cette situation, Aksoni, soutenue par le groupe de travail « GT Avenir du secteur », a poursuivi de manière active ses échanges avec le cabinet de la Ministre-Présidente Degryse. Tout au long du premier semestre 2025, Aksoni a joué un rôle actif d'interpellation et de relais des préoccupations du terrain.

Ce travail de plaidoyer s'est notamment concrétisé par l'organisation de deux visites de terrain : le 20 mars au SAICOM et le 10 avril à l'IHOES. Lors de la première rencontre, des représentants des centres d'archives privées étaient également présents permettant un échange direct avec la Ministre-Présidente. Ces visites ont constitué des moments clés pour illustrer concrètement les réalités du secteur, rappeler le rôle fondamental des centres dans la préservation de la mémoire collective, et insister sur la nécessité d'un financement structurel à la hauteur des missions confiées.

Cette période d'incertitude a trouvé une issue en juin 2025, à la suite de la clôture de l'ajustement budgétaire. Celui-ci a permis de débloquer la situation des centres en attente de reconnaissance et de revaloriser l'enveloppe budgétaire dédiée à la gestion et préservation des archives privées. Cette décision, obtenue notamment grâce au travail de mobilisation et de dialogue mené par Aksoni, constitue un signal positif pour le secteur et une reconnaissance de son importance.

Toutefois, ces avancées demeurent partielles et fragiles. Plusieurs enjeux majeurs subsistent pour permettre la pleine application du décret relatif aux archives d'intérêt patrimonial. Parmi ceux-ci figurent notamment le financement des missions d'expertise, l'aide à l'équipement, le développement de pôles archivistiques, ainsi que le soutien aux nouvelles structures et aux centres encore en période transitoire jusqu'au 31 décembre 2026.

Par ailleurs, l'équilibre du secteur a de nouveau été menacé à l'automne 2025, avec l'émergence de propositions du gouvernement visant à supprimer à partir de 2027 le financement des associations proches des partis politiques, incluant plusieurs centres d'archives.

Dans le même temps, le contexte budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles vient complexifier davantage la situation. Malgré l'ambition affichée dans la Déclaration de politique communautaire de tendre vers la pleine application du décret, les contraintes économiques de la FWB ont conduit à l'adoption de mesures restrictives via un décret programme : un moratoire portant sur les nouvelles reconnaissances jusqu'en 2028, une non-indexation des subventions pour 2026, ainsi qu'un prolongement de deux ans des conventions de l'ensemble des opérateurs. Dans ce contexte, Aksoni entend mettre à profit l'année 2026, marquée par ce moratoire, pour poursuivre le travail engagé en faveur d'une simplification administrative et d'une amélioration des dispositifs existants, en concertation avec les autorités et les acteurs du secteur.



Sarah Lessire, Ludo Bettens, Marie-Laurence Dubois et Isabelle Sirjacobs
devant le siège du cabinet de la Ministre Degryse

Aksoni solidaire des mobilisations en 2025

Sarah Lessire, coordinatrice d'Aksoni

L'année 2025 a été marquée par une série de mobilisations importantes en Belgique en faveur du secteur non marchand et du secteur socioculturel, confrontés à une fragilisation croissante de leurs conditions de travail, de financement et de reconnaissance politique. Portées par les organisations syndicales et soutenues par de nombreuses fédérations du secteur culturel et socioculturel, ces mobilisations visaient à défendre l'emploi, les droits culturels, la démocratie culturelle et le rôle essentiel des associations dans la cohésion sociale.

Aksoni a affirmé avec force son engagement citoyen et solidaire en participant activement à plusieurs mobilisations visant à défendre notre société démocratique et à rappeler le rôle essentiel du secteur socioculturel dans la cohésion sociale, l'émancipation citoyenne et la vitalité démocratique. Concrètement, Aksoni a pris part à trois grandes manifestations et a montré son soutien à l'ensemble des manifestations :

22 mai 2025 – Marche nationale à Bruxelles

Une grande manifestation nationale contre la fragilisation du non marchand, soutenue par l'ensemble des fédérations du secteur socioculturel et culturel. Cette mobilisation visait à alerter sur l'impact des politiques budgétaires et structurelles sur les services à la population, les conditions de travail et la pérennité des associations. Aksoni était présente à cette mobilisation avec plusieurs membres.

25 juin 2025 – Mobilisation nationale de solidarité

Une nouvelle marche de soutien au secteur non marchand et aux travailleur·euse·s du socioculturel. Même si Aksoni n'a pas pu être présente physiquement ce jour-là, l'association a tenu à marquer sa solidarité avec l'ensemble des organisations et des personnes mobilisées via les réseaux sociaux.

24 septembre 2025 – Marche pour l'emploi à Namur

Cette mobilisation a mis en avant la défense de l'emploi dans le non marchand, la reconnaissance des métiers du socioculturel et la nécessité de garantir des conditions de travail dignes et pérennes. Aksoni a participé activement à cette manifestation.

14 octobre 2025 – Manifestation nationale

Une nouvelle mobilisation d'ampleur nationale en faveur du non marchand et du socioculturel. Aksoni a participé activement à la manifestation aux côtés de plusieurs membres présents.



Création de la banderole porté par Aksoni

ARCHIVES MENACÉES

À travers ces présences sur le terrain, notre fédération a souhaité marquer son soutien aux acteurs et actrices du socioculturel, défendre la reconnaissance du secteur, ainsi que l'importance de ses missions auprès des publics, notamment en matière de participation citoyenne, d'inclusion sociale et de renforcement du vivre-ensemble.

Par ailleurs, Aksoni s'est également engagée dans ces dynamiques collectives via la plateforme du secteur socioculturel notamment en participant à la construction du site socioculturel.be. Ce dernier fédère de nombreuses organisations autour de la défense du secteur et de ses valeurs. Cette participation, tant sur le terrain que dans les espaces de mobilisation en ligne, traduit la volonté d'Aksoni de s'inscrire pleinement dans les luttes collectives pour la préservation d'un tissu associatif fort, accessible et reconnu comme pilier de notre démocratie.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans les valeurs portées par Aksoni : solidarité, engagement citoyen, justice sociale et défense d'une société démocratique inclusive.

Au-delà des différentes mobilisations, le 27 septembre 2025, fête de la Fédération wallonie-Bruxelles, a également été marquée par une interpellation collective de la Ministre présidente de la FWB. En effet, avec une vingtaine d'autres organisations du secteur, Aksoni a interpellé la Ministre-Présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de rappeler que la démocratie culturelle est un choix politique qui doit être pleinement assumé et défendu. Les bibliothèques, centres culturels, maisons de jeunes, centres d'expression et de créativité, ainsi que le secteur des archives, jouent un rôle essentiel dans la préservation des mémoires collectives, l'accès à la culture et la participation citoyenne. Fragiliser ces secteurs, c'est fragiliser la démocratie elle-même.



L'équipe au complète pour la manifestation du 24 septembre

Interpellation d'Aksoni, du CegeSoma et du VVBAD sur le secret des archives parlementaires

Sarah Lessire, coordinatrice d'Aksoni

Avril 2025

En avril 2025, Aksoni a été mobilisée autour d'un projet de loi déposé au Sénat de Belgique relatif au secret des archives des commissions d'enquête parlementaires. Alertée par CegeSoma, l'association s'est rapidement impliquée dans ce dossier qui soulève des enjeux majeurs pour l'accès aux archives et la recherche historique, rappelant les débats plus larges relatifs à la déclassification des archives.

Face à ces enjeux, le VVBAD, CegeSoma et Aksoni ont adressé un courrier au président du Sénat pour rappeler l'importance d'associer l'expertise des archivistes à la réflexion sur ce texte et souligner la nécessité de garantir la consultation a posteriori de ces archives, essentielle à la transparence démocratique et à la recherche historique.

Retour sur le projet de loi interprétative

La proposition de loi interprétative relative aux articles 1er, 3, 8, 10 et 13 de la loi du 3 mai 1880 a été déposée au Sénat le 23 janvier 2025 par la sénatrice Valérie De Bue. Elle vise à clarifier plusieurs dispositions de la loi du 3 mai 1880 et à supprimer l'insécurité juridique concernant les procès-verbaux et documents relatifs aux réunions non publiques des commissions d'enquête. Elle précise que ces **documents ne peuvent pas être saisis par l'autorité judiciaire** et que la **levée de l'obligation de secret relève de la commission d'enquête elle-même**. Si la commission n'existe plus, la chambre parlementaire concernée est tenue à une **interdiction absolue de communication**.

La commission des Affaires institutionnelles a entamé son examen début février 2025 et organisé plusieurs auditions d'experts en mars 2025, principalement des constitutionnalistes et des représentants du monde judiciaire. Aucun expert en gestion et préservation de l'information n'a été entendu, ce qui a motivé l'intervention d'Aksoni, VVBAD et CegeSoma pour donner l'avis des archivistes et gestionnaires de l'information. En effet, la loi interprétative ne tenait compte d'une approche centrée sur la sécurité juridique et le pragmatisme législatif mais sans prendre en considération la recherche historique par exemple.

En tant qu'historiens et archivistes, nous avons souligné qu'il était nécessaire de prévoir une accessibilité de ces documents pour la recherche scientifique. Si le secret est nécessaire lors de la création des documents pour assurer l'efficacité des enquêtes, il n'est pas justifié qu'il soit permanent ou excessivement prolongé. Ces archives constituent des sources essentielles pour l'étude du fonctionnement de l'État de droit belge et pour la recherche historique.

L'interpellation d'Aksoni, VVBAD et CegeSoma a permis de **rappeler l'importance de l'accessibilité des archives** et a été annexée au rapport de la commission des Affaires institutionnelles.

La proposition de loi a été votée en commission, puis adoptée en séance plénière le 20 juin 2025 sans modification. Le texte a ensuite été transmis à la Chambre des représentants, qui l'a voté sans modification en novembre 2025.

Un autre projet de loi visant à l'accessibilité des archives en discussions...

Parallèlement, une autre proposition de loi modifiant la loi du 3 mai 1880 a été déposée pour **instaurer un mécanisme légal de déclassification** des données confidentielles des commissions d'enquête. Elle a été votée à l'unanimité par la commission « Justice » le 23 octobre 2025 et en séance plénière le 7 novembre 2025, entrée en vigueur le 24 janvier 2026.

Se basant sur la loi de déclassification de 2022, cette loi prévoit la levée du secret après un délai de 50 ans après la fin des travaux d'une commission ou de son rapport avec possibilité de prolongation jusqu'à 100 ans pour protéger les témoins ou leurs proches. Le secret peut également être réduit sur demande d'un juge pour répondre à une instruction judiciaire. La loi n'a cependant pas d'effet rétroactif et cette levée du secret ne sera qu'effectif pour les commissions créées après le 24 janvier 2026.

Dans les débats parlementaires, une tension entre la protection du secret pour garantir l'efficacité des enquêtes, la confiance et la confidentialité des témoignages et l'accessibilité des archives, la transparence et le droit à l'information.

Par sa participation à ce dossier, Aksoni a porté la voix des professionnels de la gestion et préservation de l'information l'archivistique dans un débat directement lié à la gestion, la conservation et l'accès aux archives. Cette intervention s'inscrit dans l'engagement d'Aksoni à **défendre l'accès aux archives et promouvoir l'expertise archivistique dans les politiques publiques.**



La carte blanche « Trump instaure son ministère de la vérité... » de Florian Delabie, président d'Arksoni

Rémy Hermand, chargé d'Arksoni

Février 2025

Fin janvier 2025, alors que Donald Trump commençait son second mandat à la présidence des États-Unis, l'une de ses premières décisions fut de limoger la directrice des Archives nationales, le vendredi 7 février. Cette mesure intervient à la suite du scandale où des archives classifiées furent découvertes dans sa résidence personnelle. Pour rappel, la loi américaine impose à tout président de transmettre l'intégralité des documents et traces numériques produites ou reçues durant l'exercice de son mandat : un principe essentiel à la démocratie américaine !

Cet épisode n'est pas sans rappeler des épisodes de manipulation, voir de destructions d'archives : en Allemagne nazie, en Union soviétique, lors la Révolution culturelle chinoise ou encore dans le régime des Khmers rouges. Les archives représentent un enjeu de pouvoir majeur et l'accès à une information libre, fiable et contextualisée est une menace pour ceux qui cherchent à réécrire l'histoire à leur avantage.

Cet épisode nous invite à faire un parallèle avec l'Europe, et plus particulièrement la Belgique, où les archives sont régulièrement perçues par nos politiques comme une dépense superflue et reléguées au second plan. Pourtant, elles constituent notre meilleure défense contre l'oubli et la manipulation de l'information et de l'histoire. Nos démocraties doivent s'affirmer face au « nouvel ordre » mondial que Trump et son administration cherchent à imposer. L'Europe peut devenir la figure de proue de la démocratie représentative, en revalorisant ses archives et ses archivistes, gardiens de l'accès à notre mémoire collective.

Vous souhaitez lire l'ensemble de la carte blanche écrite par Florian Delabie pour Le Soir ? Cliquez [ici](#) !



Colleen Shogan, directrice des Archives nationales américaines

Menaces pour les centres d'archives « dits politiques » : retour sur les prises de position d'Aksoni

Sarah Lessire, coordinatrice d'Aksoni

À l'automne, le secteur associatif et les centres d'archives privées dits « politiques » ont été confrontés à une menace importante concernant leur financement. À la suite de la fuite d'une note de travail du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'hypothèse de supprimer les reconnaissances et les subsides d'organisations présentant des « liens explicites » avec des partis politiques a été évoquée. Les centres d'archives privées, aux côtés des associations d'éducation permanente et des organisations de jeunesse, se sont ainsi retrouvés directement visés.

Cette note de travail s'est ensuite concrétisée en ambition suite aux annonces faites à la suite du conclave budgétaire et également via le décret programme voté en fin d'année 2025 et plus particulièrement son article 103.

Au-delà de la question budgétaire, cette décision politique soulève des enjeux fondamentaux pour la liberté associative et le pluralisme démocratique. Assimiler les centres d'archives privées à des relais de financement indirect des partis révèle une méconnaissance profonde de leur rôle : celui de préserver, documenter et rendre accessible les traces des engagements politiques, syndicaux, sociaux et culturels qui ont façonné notre société.

Face à cette menace, Aksoni s'est rapidement mobilisée afin de défendre le rôle et la légitimité des centres d'archives privées. Le réseau a pris publiquement position à travers plusieurs articles publiés sur son blog, afin d'éclairer le débat et de rappeler les missions fondamentales de ces institutions patrimoniales.

Aksoni a également engagé un travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Une rencontre avec le cabinet ministériel concerné a notamment été organisée en novembre, permettant d'exposer les préoccupations du secteur et de rappeler les risques que ferait peser une telle orientation sur la préservation du patrimoine archivistique et la démocratie. En parallèle, Aksoni a poursuivi les échanges avec les autres secteurs associatifs directement touchés par ces annonces.

Ces prises de position ont également été l'occasion de rappeler un principe essentiel : les archives privées constituent un pilier indispensable de l'écosystème archivistique. Elles complètent les archives publiques et permettent de conserver la trace d'acteurs et d'actrices de la société, de mouvements et de pratiques qui ne relèvent pas toujours de la sphère institutionnelle.

Plus largement, la question posée dépasse le seul cas des centres d'archives dits « politiques ». En réalité, toute archive est, d'une certaine manière, politique : elle documente des rapports de pouvoir, des engagements, des choix collectifs et des dynamiques sociales. Fragiliser les institutions qui conservent ces archives revient à fragiliser le socle même de la mémoire démocratique.

Dans un contexte international marqué par des tensions croissantes autour de la liberté d'expression, de la société civile et de l'accès à l'information, la défense des archives apparaît plus que jamais comme un enjeu démocratique. Garantir leur existence, leur pluralité et leur accessibilité est une condition essentielle pour préserver la mémoire collective et permettre aux générations futures de comprendre les débats, les luttes et les choix qui ont façonné notre société et garantir la transparence.

Dans ce contexte, Aksoni entend poursuivre son travail de veille et de dialogue avec les autorités publiques. Elle entend défendre la place des archives privées au sein de l'écosystème archivistique et garantir leur contribution à la démocratie.



Dessin de Camille Lacroix

Arrêté d'application du Décret relatif aux archives publiques en Fédération Wallonie-Bruxelles : un dossier toujours en attente

Sarah Lessire, coordinatrice d'Aksoni

Après l'adoption, le 6 décembre 2023, du décret relatif aux archives publiques en Fédération Wallonie-Bruxelles, Aksoni avait salué une avancée importante pour la reconnaissance et l'encadrement de la gestion des archives publiques en FWB. Ce texte constituait une étape attendue de longue date, destinée à clarifier les responsabilités des institutions publiques et à renforcer les pratiques de gestion, de conservation et d'accès aux archives. Toutefois, des arrêtés d'applications doivent encore être adoptés.

En 2024, sans surprise en raison des élections en juin, aucune évolution significative n'avait été constatée concernant l'adoption d'arrêté d'application. Aksoni a poursuivi sa veille sur ce dossier, qui reste un enjeu important pour l'ensemble du secteur.

À la suite de la mise en place du nouveau gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Aksoni a entrepris d'identifier les interlocuteurs politiques compétents pour le suivi de ce dossier : la compétence archives publiques est parfois donnée dans le portefeuille du ministre président ou du ministre de la Fonction publique. Après plusieurs interpellations, il est apparu que le dossier relevait en réalité du cabinet de la Ministre Jacqueline Galant.

En 2025, Aksoni a depuis eu l'occasion de rencontrer le cabinet afin d'évoquer l'état d'avancement du décret et les perspectives de mise en œuvre. Cette rencontre a permis de rappeler les attentes du secteur archivistique et l'importance de traduire rapidement le cadre décrétoal en mesures concrètes.

À ce stade toutefois, aucun calendrier précis ni chantier opérationnel n'ont été annoncés concernant l'application du décret. Le dossier semble toujours en attente d'arbitrages ou de priorités politiques au sein du gouvernement. Aksoni poursuit dès lors son travail de suivi et de sensibilisation auprès des autorités compétentes afin de favoriser la mise en œuvre effective de ce cadre législatif attendu par le secteur.

Les groupes de travail

Rémy Hermand, chargé de projet d'Aksoni

Depuis plusieurs années, Aksoni a mis en place une série de groupes de travail thématiques réunissant les membres d'Aksoni. Ces derniers occupent une place importante dans le fonctionnement de la fédération et permettent à Aksoni de jouer son rôle représentatif du secteur auprès des autorités politiques.

Meta-Aksoni est l'occasion de valoriser les travaux de ces derniers. En 2025, plusieurs GT ont été actifs et ont permis de grandes avancées.

Rappel fonctionnement des GT

Les groupes de travail permettent de réunir les membres qui partagent un projet, un objectif ou encore la réalisation d'une tâche particulière. Ils sont donc l'opportunité de travailler, d'échanger et de partager sur une thématique, une préoccupation commune liée au monde de l'archivistique et de la gestion de l'information.

Les GT peuvent se créer soit à l'initiative :

- d'un ou plusieurs membres qui ont identifié un besoin commun et partageable par la communauté ;
- des membres du Conseil d'administration, qui ont identifié un besoin commun et partageable par la communauté.

Les GT sont ouverts à tous les membres d'Aksoni.

Pour le bon fonctionnement, il est demandé aux GT de se fixer un/des objectifs précis. L'équipe apporte un soutien pour l'organisation des réunions et peut, en fonction du sujet, participer/animer la réunion. Son rôle est également de communiquer et garantir la transparence des GT. Les GT sont autonomes dans la définition des thématiques et des objectifs.

Une charte de fonctionnement a été mise en place par le Conseil d'administration afin d'assurer le bon fonctionnement des GT.



Bilan du GT “Administrations publiques et pouvoirs locaux”

Thierry Delplancq, archiviste de la Ville et du CPAS de La Louvière

L'année 2025 s'est révélée importante pour le GT. Dans son mémorandum 2024-2029, Aksoni prônait un renforcement de la législation existante, la recherche de moyens financiers et humains pour les pouvoirs locaux, un développement de la mutualisation ainsi qu'une évolution du statut des archives de mandataires publics locaux. Une note stratégique a donc été élaborée avec la collaboration de membres des fédérations wallonnes des directeurs généraux communaux et de CPAS ainsi que de l'Union des Villes et Communes de Wallonie. S'appuyant sur les résultats des différentes réflexions, des représentants du GT ont rencontré à plusieurs reprises le cabinet du Ministre de Pouvoirs locaux wallon François Desquesnes. Celui-ci s'est montré particulièrement intéressé par une problématique dont il connaissait déjà les contours et les difficultés. Dans la foulée, deux représentants du Ministre ont également visité les Archives de la Ville et du CPAS de La Louvière dans le cadre de la Semaine de la Démocratie organisée par Aksoni le 21 novembre 2025 afin de percevoir la réalité de terrain au sein d'un service synergisé.

Par ailleurs, Aksoni est désormais chargée des formations consacrées à la gestion documentaire pour l'Union des Villes et Communes de Wallonie. Bénéficiant de l'appui du Ministre Desquesnes, une séance inaugurale a été présentée sous forme de webinaire le 1er décembre 2025. Trois journées de formation auxquelles les membres du GT participeront activement sont dès à présent prévues pour 2026.

Enfin, le futur institutionnel du pays est également à l'agenda du GT. Ses membres

sont ainsi appelés à réfléchir à l'impact de l'évolution des provinces sur la gestion documentaire à l'échelon local.

En plus de ces chantiers politiques, le groupe de travail a aussi eu l'occasion de se rencontrer en décembre autour d'une présentation par les membres du GT de logiciels pour la gestion de l'archivage papier. La ville de Liège a présenté "Spark Archives", la ville de Namur "Mnesys Archives" et la ville de Mons sa solution "Open data soft". Cette rencontre enrichissante a donné suite à plusieurs échanges.

Bilan du GT “Centres d'archives privées”

Isabelle Sirjacobs, directrice du SAICOM et Sarah Lessire, coordinatrice d'Aksoni

Durant l'année 2025, le groupe de travail « Avenir du secteur » s'est réuni à de nombreuses reprises afin de soutenir la négociation avec le cabinet de la ministre de la Culture, Elisabeth Degryse concernant l'ajustement budgétaire et la reconnaissance des centres d'archives privées (voir p. 29).

Ces réunions ont permis au GT de revoir les priorités du mémorandum rédigé par Aksoni et de poursuivre deux dossiers : l'intégration des centres d'archives privées à la plateforme E-class de la FWB et leur reconnaissance en tant qu'institutions scientifiques.

Concernant la plateforme E-class, les échanges avec l'administration de la FWB ont permis de mieux comprendre ses objectifs, à savoir la mise à disposition de contenus pédagogiques à destination des enseignants, mais aussi ses limites en matière d'intégration de contenus archivistiques. Après plusieurs discussions, et au vu de l'intérêt limité pour les centres ainsi que des contraintes actuelles de la plateforme, les centres d'archives ont décidé de ne pas poursuivre les échanges. Il aurait cependant été intéressant de pouvoir

reprendre les centres d'archives dans la liste des opérateurs figurant sur la plateforme, afin de les rendre plus visibles.

En ce qui concerne la reconnaissance des centres d'archives privées comme institutions scientifiques, Aksoni, ainsi que les membres ayant introduit un dossier, ont interpellé Belspo afin de connaître la situation. Toutefois, aucune nouvelle reconnaissance n'a été accordée depuis 2013, et la situation semble actuellement bloquée. Cette reconnaissance constituerait pourtant un avantage financier non négligeable pour le secteur, car elle permettrait de bénéficier d'une réduction du précompte professionnel pour le personnel scientifique.

Les membres du GT ont également participé aux échanges et aux prises de position d'Aksoni à la suite des annonces relatives aux mesures d'austérités prises par la FWB et du décret-programme qui en concrétise les mesures. Il a aussi été mobilisé sur la question des centres d'archives dits « politiques » (voir p. 36).

L'ensemble de ces travaux souligne le rôle essentiel du groupe de travail comme espace de concertation, de partage d'informations et de construction de positions communes. Les échanges réguliers entre les membres ont permis de renforcer la cohérence du secteur, d'anticiper les enjeux et de porter des revendications collectives auprès des interlocuteurs institutionnels. Dans un contexte en évolution, ce travail collaboratif constitue un levier indispensable pour défendre les intérêts et la reconnaissance des centres d'archives privées.

Bilan du GT "Musée"

Min Ae Etienne, directrice du Musée des Transports en commun de Wallonie, et Marie Gillard, adjointe à la direction de l'Espace muséal d'Andenne

En 2025, le GT a poursuivi sa réflexion en vue de définir un projet commun comme fil conducteur. Plusieurs pistes ont été dégagées : la gestion des archives muséales (courantes et historiques), les différences de traitement archivistique selon les institutions, ainsi que les enjeux spécifiques liés aux pratiques documentaires internes.

Un projet éditorial a également été évoqué, avec pour objectif de valoriser les travaux du GT à travers la rédaction d'un ou de plusieurs articles annuels, qui pourraient être publiés, par exemple, sur le blog d'Aksoni. Ce projet n'a toutefois pas été concrétisé en 2025.

Le souhait de maintenir des réunions en présentiel au sein des institutions a été réaffirmé par l'ensemble des membres, ces rencontres permettant une meilleure compréhension des réalités de terrain propres à chacun. Toutefois, cette année, les deux réunions organisées se sont tenues exclusivement à distance.

Lors de la réunion du 19 novembre, la présentation de l'organisation du serveur partagé du Musée des Transports en commun de Wallonie a constitué le point central des échanges. Les discussions ont notamment porté sur :

- La mise en place d'une convention de nommage des documents numériques et l'adhésion des équipes ;
- La distinction entre stockage et archivage, selon la taille et les moyens des structures ;
- La gestion et l'archivage des photographies numériques ;
- Les modalités de sauvegarde (responsabilités, localisation, procédures) ;
- La gestion des partages via des outils collaboratifs.

En 2026, il est prévu de poursuivre cette dynamique avec la présentation du système de GED du Musée de Mariemont. L'Espace muséal d'Andenne proposera également, au printemps 2026, une visite en présentiel et un partage de ses pratiques et questionnements en matière d'archivage et de gestion documentaire.

Le GT « Musée » confirme ainsi sa volonté de structurer ses travaux autour de problématiques concrètes, de favoriser le partage d'expériences et de renforcer la professionnalisation des pratiques archivistiques au sein des institutions muséales.

Bilan du GT "Plan d'urgence et conservation préventive"

Justine Stragier, archiviste du Mundaneum,
Ludo Bettens, attaché scientifique de l'IHOEs
et Véronique Fillieux, archiviste de
l'UCLouvain

Créé en 2021, le groupe de travail s'est donné pour objectif principal d'établir un guide d'aide à la réalisation d'un plan de sauvegarde du patrimoine archivistique. Il se veut également être un espace d'échanges entre institutions travaillant et se questionnant autour de la gestion des situations d'urgence.

En 2025, le groupe s'est réuni à trois reprises. La première réunion a permis de faire le point sur les objectifs pour cette nouvelle année et sur les attentes du groupe. Le groupe a la volonté d'aller à la rencontre des services de secours et plus particulièrement des pompiers afin de renforcer leur sensibilisation au sauvetage des archives et, de manière plus générale, aux biens patrimoniaux. Cette volonté s'inscrit également dans le souhait de s'entourer de personnes-ressources, issues notamment du BSB (Bouclier Bleu). D'ailleurs, une réflexion est initiée par Aksoni sur la mise

mise en place d'une nouvelle formation ou séance d'information consacrée à la rédaction d'un plan de sauvegarde.

Dans ce cadre, à Namur, Amélie Romarin et Emmanuel Bodart (antenne locale des AGR) ont rencontré les services d'incendie namurois. De ces échanges, nous pouvons mettre en évidence différents éléments : l'importance de se former à l'utilisation des extincteurs et, de manière générale, à la gestion de crise ; l'intégration du plan de sauvegarde au plan interne d'urgence ; l'identification des archives prioritaires avec l'utilisation de pictogrammes et leur reprise dans une liste ; la nécessité de disposer du matériel spécifique prêt à l'emploi en cas de sinistre.

La réunion de novembre a marqué le lancement d'un nouveau chantier : la rédaction de fiches réflexes consacrées à la conservation préventive et à différentes situations d'urgence. Le groupe souhaite développer des outils simples présentant les bons gestes à adopter sous forme de fiches pratiques et synthétiques, adaptables aux besoins des institutions. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de redynamiser le groupe en privilégiant des sessions de travail collaboratif et de co-construction, en poursuivant des objectifs plus concrets et directement applicables au sein de chaque institution. Un appel a été lancé afin de recueillir retours d'expérience, documentation et conseils pratiques. Le groupe s'est d'abord concentré sur les nuisibles (insectes, oiseaux, rongeurs). Pour 2026, il prévoit de poursuivre ce travail en développant des fiches pour la gestion d'autres risques comme les moisissures, les inondations, les incendies, etc.

En 2025, deux nouvelles participantes ont rejoint les réunions : Julie Mauro (IRPA) et Sarah Andrieux (Archives de la Ville de Saint-Gilles). Si vous êtes intéressé.e.s pour participer à ce groupe de travail ou si vous avez des ressources pouvant aider à la rédaction d'une des fiches, n'hésitez pas à vous manifester auprès d'Aksoni.

Rencontres avec les archivistes au sein des OIP en Belgique francophone

Rémy Hermand, chargé de projet d'Aksoni

En septembre 2025, nous avons contacté la plupart des Organismes d'Intérêts Publics (OIP) afin de proposer une rencontre entre leurs archivistes.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte où les professionnels des archives, souvent isolés au sein de leurs institutions, disposent de peu d'espaces de rencontre entre professionnels. À l'exception des rencontres que nous proposons ponctuellement et d'un groupe de travail (GT) organisé par la Région bruxelloise — réunissant les archivistes de la région et quelques représentants des OIP bruxellois (dont la plupart ne sont pas des archivistes de formation) — aucun groupe similaire n'existe aux autres niveaux de pouvoir.

Cette première rencontre, qui s'est tenue le 3 octobre, a réuni six participants. Chacun a pu présenter sa réalité professionnelle, mettant en lumière des défis communs malgré des contextes institutionnels variés — certains ayant un contact régulier avec le service d'archives du niveau de pouvoir concerné, d'autres aucun.

Du côté d'Aksoni, nous nous rendons compte qu'un travail de médiation vers les OIP doit être proposé. De nombreux OIP n'ont pas répondu présents, n'ayant ni professionnel dédié à l'archivage, ni de politique d'archivage claire, faute d'en percevoir l'intérêt.

Cette réunion n'a pas donné lieu à une suite, mais elle nous a permis de mieux cerner les OIP, renforçant ainsi notre capacité à les représenter. Des initiatives similaires pourraient être envisagées avec d'autres sous-secteurs — si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous le faire savoir !



Nos interventions

Une des missions de notre fédération est de sensibiliser à l'importance d'une bonne gestion et préservation de l'information. Pour toucher un plus large public, Aksoni reste attentive à l'actualité et participe à des événements organisés par d'autres institutions. En 2025, Aksoni a eu l'occasion de prendre part à plusieurs événements et publications.

Rédaction d'un article « Archives des mandataires : les enjeux. Pourquoi la conservation des archives de nos mandataires locaux est cruciale ? » dans la Revue CPAS+ de janvier



Dans la continuité de notre enquête sur les archives des mandataires locaux, Aksoni a rédigé un article pour la revue de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, CPAS +. Ce fut une nouvelle occasion de sensibiliser les acteurs des CPAS, dont les principaux concernés, les présidents de CPAS, à l'importance de leurs archives. Il ne reste maintenant plus qu'à eux de jouer le jeu en déposant leurs archives au sein d'un service compétent.

Participation à l'article « La course contre la montre pour protéger le web contre Donald Trump » dans le Soir du 9 février

A la suite de notre carte blanche sur la situation des archives américaines au début de la mandature Trump, Florian Delabie a été interviewé par un journaliste pour discuter de la question de la préservation du web. En effet, l'un des premiers combats du nouveau président fut la purge de nombreuses pages web des institutions américaines. L'objectif ? Retirer toutes les idées n'étant pas en odeur de sainteté avec ses convictions !

Face à ce constat, de nombreux chercheurs, archivistes et passionnés ont tenté de conserver une copie de ces pages datant d'avant leur modification. Certains ont ainsi pu être sauvés, d'autres non. Il faut néanmoins noter que toutes les pertes ne sont pas à amputer à l'administration Trump même si cette part est minoritaire. Quoi qu'on en dise, il faut se montrer prudent avec l'idée qu'internet n'oublie rien... et il ne sera pas simple de raconter l'histoire du XXIème siècle si toutes les archives du web disparaissent.

LE SOIR

Participation à Municipalia, le salon des mandataires et décideurs locaux, le 17 avril



Aksoni s'est rendue au salon à Marche-en-Famenne en tant que visiteur. Ce rendez-vous annuel réunit une série d'acteurs variés : une occasion précieuse de renforcer notre réseau et de sensibiliser les participants à l'importance stratégique de la gestion des archives au sein des administrations. Les échanges se sont faits avec des prestataires, des institutions et des mandataires sur les besoins, les freins et les leviers liés aux défis croissants en matière de gestion documentaire. Aksoni a aussi participé à plusieurs conférences, notamment une sur la fusion des communes, et a interpellé les intervenants sur le sort des archives communales au regard de la dernière fusion.

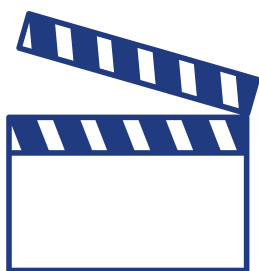
Intervention à la radio Vivacité dans l'émission "C'est pas fini" le 6 mai

Dans le cadre de l'organisation de la journée d'étude et de l'exposition « Bande dessinée et archives », Camille a été invitée en tant que représentante d'Aksoni pour présenter le projet dans les studios de Vivacité lors de l'émission en direct « C'est pas fini ». L'émission, qui traite de sujets d'actualité très divers, bénéficie d'une heure de grande audience. Cette invitation offrait une belle opportunité de visibiliser Aksoni et ses actions !



Participation d'Aksoni à la journée de rencontre, « Histoires belges : des archives au cinéma » le 4 novembre

Dans le cadre de sa participation au collectif Punch, Aksoni a eu l'occasion de participer à cette journée de rencontre. Pauline Fonsny, réalisatrice, a proposé de se réunir pour discuter du lien entre archives et cinéma, à la suite de la réalisation d'un long métrage documentaire « Colonie pour vagabond de Merksplas ». Au programme, archivistes, historiens, artistes, militants et citoyens ont chacun présenté leur réflexion sur le sujet : paysage archivistique belge, archives de luttes, utilisation des archives dans le cinéma documentaire, utilisation du cinéma pour écrire l'histoire, etc.



Cette journée, dans la lignée des rencontres avec le collectif Punch, fut l'occasion d'avoir des présentations magistrales qui furent suivies de moments de débats avec le public. Cela a permis à tous les participants de se familiariser sur le sujet et de mieux comprendre tous les enjeux. La journée s'est d'ailleurs fini sur le visionnage du film de 2017 de Loredana Bianconi, "Oltremare" (colonies fascistes).

Intervention dans le podcast “La voix de l’archiviste” : “Les archives au cœur de la transparence démocratique” du 7 décembre



En décembre 2025, Aksoni a accepté de se prêter au jeu et de se laisser interviewer pour le podcast « La voix de l’archiviste », animé par Gabriel Côté, archiviste au Québec. Une occasion unique de présenter nos missions et nos actions et de faire écho de la réalité belge des archivistes tout en partageant des points de comparaison avec le contexte canadien.

Au programme du podcast : dépoussiérage des clichés, mise en avant du rôle crucial des archivistes pour préserver la mémoire collective et montrer leur ancrage sociétal, et discussions sur l’accès aux archives et le statut des archives de cabinet, deux enjeux majeurs pour la transparence et la gestion de l’information. Le podcast a aussi été l’occasion d’évoquer le projet Archives de Quarantaine, illustrant concrètement l’importance des archives pour comprendre et documenter notre société.



Suivez tous nos événements sur notre site web et nos réseaux sociaux



LinkedIn



On parle de nous

Si vous souhaitez voir l'ensemble des articles parlant du secteur, nous vous invitons à aller sur notre [page presse](#). Dans cette partie, vous retrouverez tout ceux traitant de nos actions, positions et revendications pour visibiliser et défendre le secteur des archives et de l'information.



« Tous les ministres ne cèdent pas leurs documents à leur successeur », article du Vif, 23 janvier.

Suite à notre campagne de sensibilisation « Les archives, garantes de la démocratie », Laurence van Ruymbeke a fait le relais de notre enquête sur les archives des ministres. Sans modification législative, leurs archives sont considérées comme privées et donc leur conservation est laissée au bon vouloir du ministre. Et il faut bien noter que tous ne jouent pas le jeu...

« Le travail des archivistes à l'honneur à Namur », article de la Libre, 20 juin.

Pour notre journée d'étude et notre exposition sur le lien entre archives et bande dessinée, plusieurs journalistes ont répondu présent, notamment Jean Bernard qui en a proposé une critique.



Lauréat du Travail du secteur des musées, des archives et des bibliothèques

Rémy Hermand, chargé de projet d'Aksoni

Fabienne Benmohar, bibliothécaire de l'IEU

Le Royal Work Honors Institute (auparavant l'IRET, Institut royal des Elites du Travail) est une organisation ayant pour but de proposer au Roi des professionnels de différents secteurs à honorer par une reconnaissance officielle. Les candidats sont désignés suite à une analyse de leur dossier par un comité composé par l'Institut.

Cette reconnaissance peut se faire selon trois niveaux, dépendant chacun de différents critères cumulatifs :

- Par le Be.Krown de bronze, pour récompenser la carrière du professionnel ;
- Par le Be.Krown d'argent, pour récompenser l'engagement et l'apport au sein de son institution ou de son entreprise ;
- Par le Be.Krown d'or, pour récompenser l'engagement sociétal ou au sein de son secteur.

En fin 2023, l'Institut contactait l'ensemble des organisations professionnelles belges représentant les secteurs des musées, archives et bibliothèques, dont Aksoni, pour proposer une première édition des lauréats du travail pour ces secteurs.

En 2024, le travail du comité, composé des permanents de l'Institut et de ces fédérations professionnelles, était lancé : organiser la réception et l'analyse des candidatures ainsi que la communication du projet. Finalement, en fin d'année, ce sont plus d'une centaine de dossiers qui ont été déposés dont une quarantaine pour le secteur des archives. Aksoni a contribué à l'analyse des candidatures, tout secteur confondu en mettant néanmoins en avant son expertise pour le secteur des archives.

Après l'analyse des différents dossiers, ce sont 62 lauréats qui ont été reconnu lors d'une cérémonie organisé en octobre à la Bibliothèque royale de Belgique :

- 20 via l'insigne d'honneur de bronze ;
- 15 via l'insigne d'honneur d'argent ;
- 27 via l'insigne d'honneur d'or.

Ce projet a été une magnifique occasion pour Aksoni de valoriser le travail des professionnels du secteur des archives et de l'information, alors que se tenait la même année la campagne "Archivistes, héros de notre société". Nous espérons avoir pour les prochaines moutures l'occasion de continuer à valoriser le secteur.



**Royal
Work Honors
Institute**

Témoignage de Fabienne Benmohar, bibliothécaire de l'IEV suite à la réception de l'insigne d'or du lauréat du Travail :

“Le dimanche 12 octobre 2025 restera pour moi une journée particulièrement marquante. Ce matin-là, je me suis rendue à la Bibliothèque royale de Belgique pour assister à la cérémonie de remise des Médailles du Travail du secteur des musées, des archives et des bibliothèques. J’y suis allée avec mon collègue archiviste, qui travaille à l’Institut Émile Vandervelde depuis 2022. Nous avons tous les deux appris quelques mois auparavant que nous avons obtenu l’insigne d’or du lauréat du Travail, une distinction qui récompense l’engagement et la longévité professionnelle. Nous étions donc présents ensemble pour recevoir cette reconnaissance de notre travail au sein de l’institution.

Organisée par BeKrown, la cérémonie réunissait de nombreux professionnels venus d’institutions culturelles diverses afin de célébrer leur parcours dans les métiers du patrimoine et de la mémoire. Dès notre arrivée, l’atmosphère était à la fois solennelle et conviviale. Les participants se retrouvaient dans un lieu prestigieux, accompagnés pour certains de collègues, d’amis ou de membres de leur famille, tous réunis pour partager ce moment de reconnaissance.

La cérémonie a débuté par les prises de parole des représentants de BeKrown. Dans leurs interventions, ils ont rappelé l’importance du travail accompli par les professionnels des musées, des archives et des bibliothèques. Ils ont souligné combien ces métiers jouent un rôle essentiel dans la conservation du patrimoine, la transmission de la mémoire et l’accès au savoir. Leur discours mettait en valeur un travail souvent discret, réalisé dans l’ombre, mais fondamental pour la société.

Au cours de la matinée, plusieurs participants ont également été interviewés afin de partager leur parcours et leur expérience professionnelle. J’ai moi-même eu l’occasion de répondre à quelques questions. J’y ai évoqué mon travail de bibliothécaire-documentaliste à l’Institut Émile Vandervelde, où je travaille depuis mai 1996. Après un premier emploi d’un an et demi en bibliothèque publique, j’ai rejoint le service Bibliothèque et Archives de l’Institut. Depuis près de trente ans, mes missions sont variées : accueil des lecteurs, recherches documentaires, catalogage et informatisation des collections dans différents logiciels documentaires, ainsi que la réalisation pendant de nombreuses années d’une revue de presse.



Cérémonie
du 12
octobre

Un moment particulièrement marquant de la cérémonie fut l'interprétation de la Brabançonne par l'orchestre présent pour l'occasion. Ce moment musical a donné à l'événement une dimension officielle et solennelle, renforçant le sentiment d'assister à une cérémonie importante de reconnaissance collective.

Le moment central de la matinée fut bien sûr la remise des médailles. Les candidats étaient appelés un par un sur scène. Chacun recevait sa médaille ainsi qu'une fleur, sous les applaudissements du public. Ce passage individuel permettait de mettre en lumière chaque parcours professionnel et les années consacrées à ces métiers du patrimoine.

Lorsque nos noms ont été prononcés, mon collègue archiviste et moi avons été appelés à notre tour pour recevoir la médaille d'or. Ce moment a été à la fois simple et émouvant. Recevoir cette distinction représente pour moi la reconnaissance de nombreuses années passées au service de mon métier et de mon institution. C'était aussi une satisfaction de partager cette expérience avec un collègue avec qui je travaille quotidiennement et avec qui je partage l'engagement pour la gestion et la valorisation des archives et de la documentation de l'Institut.

La cérémonie s'est conclue par une séance photo rassemblant les nouveaux décorés de la session. Ce moment plus informel a permis aux participants d'échanger, de se féliciter mutuellement et de garder un souvenir de cette matinée particulière.

Au-delà de la distinction elle-même, cette journée m'a surtout rappelé le sens profond de notre métier. Travailler dans les bibliothèques et les archives, c'est contribuer à préserver et à transmettre la mémoire collective. C'est aussi permettre à chacun d'accéder au savoir et à l'histoire. Cette médaille constitue pour moi une belle reconnaissance de ces années de travail, mais elle est aussi un encouragement à poursuivre cet engagement avec la même motivation.”



Joffrey Liénart et Fabienne Benmohar

Inondations de juillet 2021 en Belgique : bilan pour le patrimoine, entre gestion de crise et devoir de mémoire

Estelle De Bruyn, responsable de la cellule durabilité de l'IRPA

Laure Marique, collaboratrice scientifique de la cellule durabilité de l'IRPA

Ce texte synthétise des publications antérieures¹ ainsi que les résultats du projet CHrisis – Cultural Heritage in Crisis (IRPA, 2022-2025) et du retour d'expérience (RetEx)² des inondations de 2021. Il est complété par des échanges avec les membres d'Aksoni lors de leur visite à l'IRPA le 14 novembre 2025. Il s'appuie également sur des initiatives en cours telles que la Stratégie fédérale de sauvetage pour la science et le patrimoine culturel (Federal Rescue Strategy for Science and Cultural Heritage – FEDERESCUE), ainsi que sur des rapports de terrain et des consultations d'experts. L'ensemble met en lumière un enjeu transversal : la nécessité de constituer et de maintenir une mémoire des crises affectant le patrimoine culturel, élément structurant pour améliorer la préparation, la gouvernance et l'efficacité des interventions.

“Une œuvre d'art détruite, c'est le patrimoine de l'humanité qui est entamé, et c'est irremplaçable.”³

Contexte général

En juillet 2021, plus de 250 sites patrimoniaux belges ont été touchés par de fortes inondations, parfois de manière dévastatrice. La majorité ne disposait d'aucune mesure de préparation d'urgence. À cette époque, la gestion du patrimoine en situation de crise n'était encadrée par aucune procédure clairement définie et ne bénéficiait d'aucun dispositif national spécifique. Dans ce contexte largement dépourvu de repères, l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) a assumé un rôle de coordination de facto, en l'absence de mandat formel ou de cadre réglementaire. Cette situation a révélé un décalage majeur entre les ambitions internationales⁴ et les capacités opérationnelles sur le terrain.

1 De Bruyn E., Olbrechts A.-C., “From Lessons Learned to Integrated Crisis Management: The Impact of the July 2021 Floods on Belgium's Cultural Heritage”, Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique, 40, Bruxelles: IRPA, 2025. Disponible en ligne : <http://journals.openedition.org/kikirpa/7033>. DOI: <https://doi.org/10.4000/145tb>

De Bruyn E., Olbrechts A.-C., “Protecting Cultural Heritage in Times of Crisis: Lessons from the 2021 Floods in Belgium.” In PROCULTHER-NET 2 Project Technical Bulletin 6, 2025. Disponible en ligne : https://civil-protection-knowledge-network.europa.eu/system/files/2025-11/proculther-net_tb6_november-2025.pdf

Collanges F., Marique L., 2025, « De la gestion de crise au retour d'expérience », Actes de la journée d'études à Verviers organisée par l'Association des Cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique, le patrimoine historique, archéologique et artistique au défi des inondations, Jambes : Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, 2025.

2 Marique L., De Bruyn E., Responding to the July 2021 Floods in Belgium: Experience of the Cultural Heritage Sector 2021–2024, Bruxelles: IRPA, 2025 (version provisoire).

3 Citation attribuée à Lucie Aubrac [1912-2007], résistante française, mais il n'existe pas de source académique ou publication connue confirmant qu'elle a prononcé ou écrit cette phrase.

4 Notamment, le Cadre de Sendai - United Nations Office for Disaster Risk Reduction (UNDRR). Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015–2030. Adopté lors de la 3e Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe, Sendai, Japon, 18 mars 2015. New York : Nations Unies, 2015. Disponible en ligne : <https://www.undrr.org/publication/sendai-framework-disaster-risk-reduction-2015-2030> (consulté le 19 mars 2026) - et la Convention de La Haye (1954) - UNESCO, Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (Convention de La Haye).

Par ailleurs, la préparation aux risques dans le secteur patrimonial était entravée par la fragmentation des compétences entre entités fédérées et par l'intégration limitée du patrimoine dans les missions des services de secours. Malgré ces contraintes, les réponses post-crise ont mis en évidence une mobilisation significative du secteur, illustrée par trois dynamiques principales : la réactivité d'acteurs clés (dont l'IRPA, Blue Shield Belgium et plusieurs organisations patrimoniales, dont Aksoni⁵), la mise en place rapide d'un comité de crise multi-acteurs et la mobilisation coordonnée de réseaux de volontaires.

Limites structurelles identifiées

Le RetEx et les analyses du projet CHrisis ont mis en lumière plusieurs carences critiques entravant l'efficacité des interventions, notamment l'indisponibilité des inventaires géolocalisés du patrimoine, l'absence de méthodologies standardisées d'évaluation des dommages et l'insuffisance des capacités logistiques, en particulier pour le transport et le stockage d'urgence. Ces lacunes témoignent d'un manque de préparation systémique et d'un déficit de gouvernance intégrée.

La mémoire des sinistres : un pilier stratégique de la résilience

Un enseignement majeur du RetEx – et l'un de ces objectifs – est l'importance d'une mémoire structurée et pérenne des catastrophes. Les informations collectées durant une crise sont souvent dispersées, les analyses post-événement manquent de continuité, et les connaissances empiriques disparaissent progressivement en raison des changements institutionnels ou du renouvellement des équipes.

Or, cette mémoire dépasse la simple dimension documentaire. Elle constitue un socle de savoir-faire, de méthodologies, de réseaux et de preuves tangibles des vulnérabilités. Sans elle, chaque crise impose de réapprendre ce qui avait déjà été identifié, augmentant les pertes et affaiblissant les capacités d'anticipation. Son institutionnalisation est un pivot essentiel reliant préparation, formation, planification d'urgence et gouvernance.

Recommandations

Sur la base de ces constats, et en s'appuyant sur les méthodologies européennes et des expériences comparatives, plusieurs recommandations ont été formulées :

1. Intégrer pleinement le patrimoine dans la gestion des risques et la planification d'urgence : reconnaître le patrimoine comme vulnérabilité spécifique, l'inclure dans les plans d'urgence et établir des points de contact dédiés avec les services de secours.

⁵ Le Comité de crise des inondations 2021 pour le patrimoine culturel était composé de l'IRPA (Institut royal du patrimoine culturel), du BSB (Blue Shield Belgium), de la FWB (Fédération Wallonie-Bruxelles), de MSW (Musées et Sociétés Wallonie), de l'AWaP (Agence wallonne du patrimoine), du CIPAR (Centre interdiocésain du patrimoine et des arts religieux), de la CRMSF (Commission royale des monuments, sites et fouilles de la Région wallonne), de l'association DHJB-HWTB (Association royale des demeures et jardins historiques de Belgique), de l'AAFB (Association des archivistes francophones de Belgique), de FARO (FARO. Vlaams steunpunt voor cultureel erfgoed), de Monumentenwacht Vlaanderen, de l'ICOM-BWB & ICOM-BF (Conseil international des musées, Comité Belgique/Wallonie-Bruxelles & Comité Belgium Flanders), de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles (Conseil international des monuments et des sites) et des Archives de l'État.

2. Mettre en place des mécanismes de coordination aux niveaux communal, provincial, interrégional et national : structurer une gouvernance durable, avec un comité permanent et un réseau d'acteurs clairement identifiés.
3. Développer des outils standardisés pour l'évaluation et le suivi des dommages : cartographies actualisées, diagnostics rapides et monitoring à long terme compatibles avec les cadres internationaux (ex. : Cadre de Sendai).
4. Renforcer les compétences et les collaborations entre patrimoine et services de secours : programmes de formation croisée et partage des connaissances.
5. Améliorer les capacités logistiques nationales : stocks de matériel d'urgence, réserves temporaires, accords de soutien mutuel.
6. Créer des mécanismes financiers flexibles et immédiatement mobilisables : fonds d'urgence, procédures simplifiées d'accès au financement.
7. Impliquer les communautés locales : formation citoyenne, participation aux démarches de prévention et valorisation du patrimoine immatériel comme facteur de résilience.
8. Renforcer la recherche, la veille et la communication de crise : outils numériques, plateformes d'information, structuration de la collecte de données et amélioration de la communication interinstitutionnelle.

Conclusion

La transition vers une gestion systémique du patrimoine en situation de crise nécessite un engagement politique durable et des structures de gouvernance solides. Les initiatives récentes (réseaux de collaboration, mécanismes fédéraux de secours comme FEDERESCUE, coopération avec le Centre de crise National et la Protection civile, mandat officiel donné à l'IRPA concernant la gestion de crise touchant le patrimoine fédéral) constituent des avancées significatives.

Cependant, la construction d'une véritable résilience patrimoniale repose aussi sur un élément souvent négligé : la mémoire des sinistres. Documenter les catastrophes, archiver les décisions, les erreurs et les innovations, capitaliser les expériences locales, ce n'est pas seulement améliorer les protocoles : c'est conserver les traces des vulnérabilités passées pour éclairer les choix futurs. Cette mémoire donne sens aux investissements en prévention, nourrit les formations, structure les politiques publiques et renforce la capacité des communautés à comprendre ce qu'elles ont perdu, et ce qu'elles peuvent préserver. En consolidant cette mémoire et en réduisant le fossé entre la politique et le terrain, la Belgique peut non seulement protéger ses biens culturels, mais aussi faire du patrimoine un levier actif de résilience collective, reliant les enseignements du passé aux défis du présent.



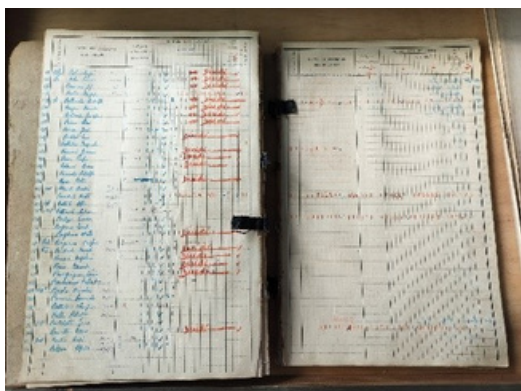
Archives du charbonnage du Bois du Cazier : dix registres de présence des ouvriers-mineurs vont être numérisés en 2026

Julie van der Ureken, bibliothécaire-documentaliste du Bois du Cazier

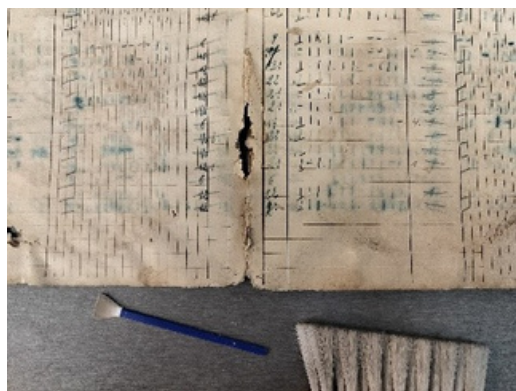
Une campagne de la Direction du Patrimoine numérique, en charge du Plan de préservation et d'exploitation des patrimoines du Ministère de la Communauté française, a permis, après un dossier d'évaluation et un appel d'offres, d'attribuer la numérisation des dix registres de présence conservés aux archives du Bois du Cazier à la prestigieuse KU Leuven Bibliotheken, et plus précisément à ses Bibliotheekdiensten, Digitalisering en Verrijking Collecties.

Les archives du Charbonnage du Bois du Cazier comportent un fonds intéressant relatif au Service du personnel : 2 613 livrets d'ouvriers, des quinzaines de paie complètes entre 1935 à 1959, neuf registres de pointage du personnel du fond et un du personnel de surface. Ces registres, datés d'entre 1934 à 1957, sont des outils précieux pour les recherches tant scientifiques (présence et absence pour maladie ou blessure, mouvements du personnel, présence de personnel étranger, présence de prisonniers de guerre, etc.) qu'aux recherches familiales (présence infirmée ou confirmée de tel ouvrier à telle époque).

Parmi ces registres, celui qui court du 1/12/1955 au 30/09/1957, est ô combien précieux pour la période de la catastrophe du 8 août 1956. Outil purement administratif servant au pointage journalier des ouvriers-mineurs, classés par ordre alphabétique, les pages à partir du 8 août 1956 sont particulièrement émouvantes. Des notes manuscrites au crayon rouge attestent en haut de la page « tous décédés le 8/8/56 » ; un décompte donne le nombre de décédés et de rescapés pour le total de 275 hommes descendus ce matin-là ; enfin, à côté de chaque nom de victime, à l'aplomb de la date du 9 août, un « Décédé » au crayon rouge gras vient marquer la bascule entre les vivants et les morts.



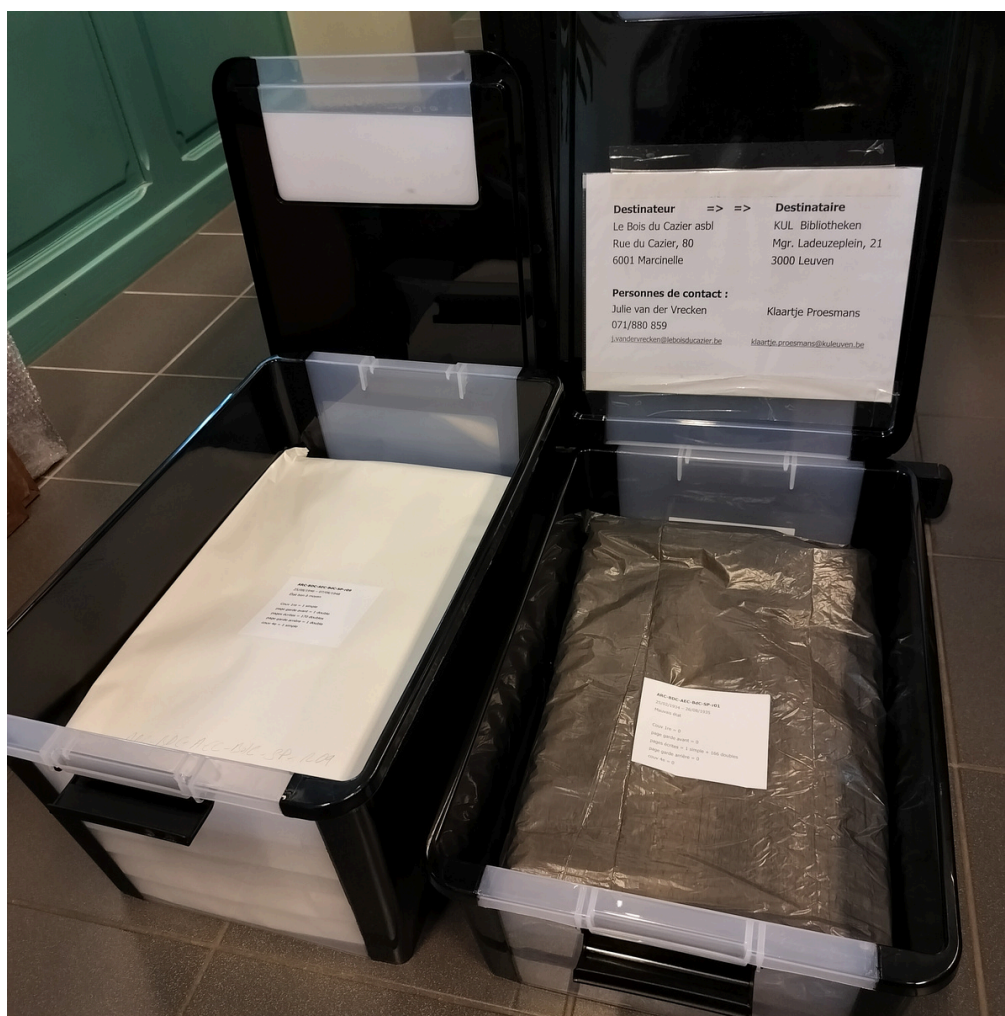
© Le Bois du Cazier, Marcinnelle



© Le Bois du Cazier, Marcinnelle

Ce registre a été classé Trésor de la Fédération Wallonie-Bruxelles en date du 16 juillet 2025. Il répondait aux critères « de rareté, de lien avec l'histoire industrielle, de la reconnaissance en tant qu'expression de son identité historique ou culturelle et d'intérêt de l'ensemble ou de la collection dont le bien fait partie ». Ce classement a amené la réflexion sur sa numérisation, afin de le protéger physiquement mais aussi de pouvoir le mettre à disposition du public de façon permanente. C'est l'ensemble des dix registres qui bénéficie donc de cette mesure.

Après un dépoussiérage et un conditionnement ad hoc, les registres sont partis à Leuven ce 7 janvier 2026, sous les flocons de neige. À l'issue de la numérisation, la Direction du Patrimoine numérique et le Bois du Cazier mettront à disposition du public les registres digitalisés via leurs bases de données respectives.



© Le Bois du Cazier, Marcinelle

Deux centres d'archives et 30 ans d'histoire : une même mission de préservation et de valorisation

En 2025, plusieurs institutions membres de notre réseau ont célébré une étape symbolique de leur histoire, marquant trois décennies d'engagement au service de la préservation et de la valorisation des archives. Parmi elles, le Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des Femmes (AVG-Carhif) et le Centre des Archives communistes en Belgique (CArCoB) ont chacun fêté leurs 30 ans, offrant l'occasion de revenir sur leur parcours, leurs missions et les défis qui les attendent.

Au-delà de ces anniversaires, ces deux centres ont également pris part au projet « Héros archivistes » porté par Aksoni, mettant en lumière le rôle essentiel des archivistes et des institutions patrimoniales dans la sauvegarde de notre patrimoine. À travers leurs initiatives respectives, ils témoignent de la vitalité du secteur archivistique.

Les contributions qui suivent reviennent sur l'histoire, les réalisations et les perspectives du Carhif et du CArCoB, deux institutions aux ancrages différents mais unies par une même volonté : collecter, conserver et transmettre des archives indispensables à l'écriture de l'histoire.

30 ans de collections sur l'histoire des femmes et du genre en Belgique

Par Els Flour (coordinatrice et archiviste néerlandophone au Carhif) et Amandine Perzyna (archiviste francophone au Carhif)

En 2025, le Centre d'Archives et de Recherches pour l'histoire des femmes (AVG-Carhif) a fêté ses 30 ans. Cet événement a été l'occasion de revenir sur le chemin parcouru depuis la création du centre en 1995.¹



Visite de l'exposition



Visite du dépôt

Pour célébrer cet anniversaire, une journée portes ouvertes a été organisée le 4 juin 2025 au sein de la Maison Amazone. La journée a commencé par la visite du dépôt et de la salle de lecture, puis s'est poursuivie par une conférence.

¹ Voir article d'Els Flour, « Le Carhif-AVG (Bruxelles) : un centre d'archives en appui des mouvements des femmes », dans Gazette des archives (AAF), n°265, 2022, p. 135-147.

Lors de ces échanges, des témoignages vidéo de lecteur·rices et de producteurs ont été diffusés, suivis d'une table ronde sur les origines, les évolutions et les défis pour le futur des centres d'archives consacrés à l'histoire des femmes, du genre et des sexualités. Autour de la table, deux autres centres d'archives sont intervenus : le Fonds Suzan Daniel et les Archives du féminisme d'Angers. Ces discussions ont été l'occasion de revenir sur l'histoire du Carhif.

Le Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des femmes a ouvert ses portes en mai 1995. Le Carhif trouve ses origines dans un projet initié quelques années plus tôt, par la ministre de l'Emploi et du travail en charge de l'égalité des chances, Miet Smet. Sensibilisée à l'histoire des femmes, elle confie aux historiennes Eliane Gubin (ULB) et Leen Van Molle (KU Leuven), la mission de rédiger un inventaire des sources disponibles pour écrire l'histoire des mouvements de femmes en Belgique. De cette collaboration, deux répertoires sont rédigés : les Sources pour l'histoire du féminisme en Belgique. Répertoire d'archives (1830-1993) et le Répertoire de la presse féministe et féminine en Belgique, 1830-1994. Ces recherches mènent au constat que beaucoup d'archives de la « première vague féministe » ont été perdues et qu'il existe un risque accru que cela se reproduise à l'avenir. En effet, le « matrimoine » du mouvement des femmes n'est que partiellement conservé dans des institutions spécialisées. Une grande partie de ces archives se trouve dans les associations ou bien chez des particuliers, dans des conditions qui ne sont pas favorables à leur conservation. Face au risque de disparition, et compte tenu du fait qu'elles entrent rarement dans la politique de collecte des centres existants, il est essentiel de créer un endroit spécifiquement consacré aux archives féministes.

À la demande de Miet Smet, Éliane Gubin et Leen Van Molle rassemblent un réseau de pionnier·ères en histoire des femmes et créent l'asbl AVG-Carhif. Ce nouveau centre d'archives est subsidié par la politique fédérale pour l'égalité des femmes et des hommes. Le choix de son emplacement est significatif car le Carhif trouve ses bureaux dans la Maison Amazone, un lieu qui rassemble une vingtaine d'associations féminines et féministes.

Les premières archivistes du Carhif se basent sur le répertoire d'archives pour collecter les premiers fonds. Le Conseil des femmes francophones de Belgique, l'Association Internationale Jeanne d'Arc et la Commissie Ontwikkelingssamenwerking du Nederlandstalige Vrouwenraad sont les premières associations à verser leurs archives au Carhif. Se sont ensuivis plus de 300 fonds d'associations et de personnes qui se sont engagés dans les débats de société autour du féminisme, du lesbianisme, de l'émancipation des femmes ou/et de l'égalité du genre.



Table ronde avec Henk de Smaele (co-président du Carhif/ UAntwerpen), Marie Cabadi (Archives du Féminisme/ Université d'Angers), Bart Hellinck (Fonds Suzan Daniel), Marie-Thérèse Coenen (Trésorière du Carhif/ Carhop) et Leen Van Molle (co-fondatrice du Carhif/ KULeuven)

2 FLOUR Els et JACQUES Catherine, Sources pour l'histoire du féminisme en Belgique. Répertoire d'archives (1830-1993), Bruxelles, Inbel, 1994.

3 FLOUR Els, JACQUES Catherine et MARISSAL Claudine, Répertoire de la presse féministe et féminine en Belgique, 1830-1994, 2 vol., Bruxelles, Inbel, 1995.

L'équipe du Carhif a voulu valoriser l'ensemble des fonds d'archives. Pour cette journée anniversaire, nous avons inauguré l'exposition « 30 ans de collections », qui pose un regard singulier sur les archives collectées depuis la création du centre, et sur l'histoire qu'elles témoignent. Tout au long de l'année, l'équipe a également mis à l'honneur les collections par le biais des vidéos postées sur les réseaux sociaux. Pour chaque capsule, une personne était invitée à présenter son « coup de cœur » de nos collections. Ces témoignages étaient réalisés par des membres de l'équipe, des personnes qui nous ont confié des archives ou des chercheur-euses.

Cette année d'anniversaire a été l'opportunité de regarder avec fierté le chemin parcouru, tant au niveau de la collecte des fonds qu'au niveau des projets de valorisation. Le nombre de visites en salle de lecture et des demandes d'informations est en croissance et la reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que centre d'archives privées donne une nouvelle impulsion au Carhif. L'équipe a pu s'agrandir passant d'un équivalent temps plein en 1995 à presque 5 ETP à la fin de l'année 2025. Cette année symbolique a permis de cibler de nouveaux défis pour le futur, de la gestion du numérique à une attention portée davantage aux groupes sous-représentés dans nos collections.



Panneau d'exposition, pièces du fonds du Conseil International des femmes (CIF)



Save the date

Le CARCoB a fêté son 30^{ème} anniversaire

Par Jules Pirlot, président du CARCoB

Souvenirs

D'après sa mémoire, ses notes et la correspondance de l'époque, Jules Pirlot, notre actuel président, se souvient. En 1993, le président du PS, Philippe Busquin, apprend que des archives socialistes francophones prennent le chemin de l'AMSAB, à Gand. Il consulte ses collègues, présidents de parti qui font le même constat avec leurs archives respectives. Des archives wallonnes et bruxelloises prennent le chemin du nord, la Flandre s'était dotée d'un décret qui organisait quatre centres d'archives, bien dotés, constitués autour de quatre piliers idéologiques. Du côté francophone, il y avait des mouvements d'éducation permanente, plus ou moins liés aux partis, qui s'occupaient des archives politiques, sociales et culturelles. Pour le PCB, c'était la Fondation Joseph Jacquemotte (FJJ), dont Jules était administrateur-délégué.

Le monde politique francophone décide alors de renforcer ces centres d'archives par un décret. Le PCB déclinait et avait décidé de vendre son bâtiment principal. Il était résolu à sauver ses archives et à les ouvrir au public. Il les a transportées rue de la Caserne, dans les locaux de l'ancienne Maison de la presse communiste. La Fondation Joseph Jacquemotte a introduit un dossier de reconnaissance de son département « archives », qui a pris le nom de Centre des Archives communistes en Belgique. Il fut reconnu et chichement subventionné en 1995.

Depuis lors il est devenu une ASBL indépendante. Ses collections se sont accrues avec des archives provenant de divers mouvements se réclamant du communisme, d'associations militantes et de fonds privés. Son appellation actuelle Centre des archives communistes, pacifistes, de solidarité internationale et de lutte contre le colonialisme et l'apartheid, en Belgique, reflète bien la richesse et la diversité de ses collections. Il coopère avec son homologue flamand, le DACOB qui, lui, n'est pas subventionné et doit se contenter d'un faible mécénat.

L'anniversaire

Pour célébrer cet anniversaire, le CARCoB a organisé un week-end portes-ouvertes dans le cadre des journées du patrimoine bruxellois. Les 20 et 21 septembre 2025, des petits groupes de deux à six personnes ont été guidés par les archivistes et des bénévoles. Des curieux ont ainsi pu faire connaissance avec l'institution. Des anciens communistes sont aussi venus voir et ont été convaincus de l'intérêt de lui confier leurs archives.



Le public était accueilli dans une très belle salle de lecture installée dans l'ancien salon de l'ambassadeur de l'Empire ottoman qui occupait ce bâtiment avant la Première Guerre mondiale.

Dans cette salle, les chercheurs ont à leur disposition un ordinateur pour accéder aux archives numérisées, un magnétoscope et un lecteur de microfilms. La visite se poursuivait au premier étage avec une importante collection de périodiques dont le Drapeau rouge, la Voix du Peuple et derrière une porte pare-feu, un premier lot d'archives. Il fallait ensuite descendre à l'entresol et au rez-de-chaussée contrastant avec l'ancienne ambassade du bâtiment de façade ; une descente surprenante dans des anciens locaux industriels qui abritaient l'atelier de typographie et la rotative de la presse communiste. Ces ateliers ont fait place à des rangées d'étagères, d'armoires à affiches, de meubles pour les textiles et pour les bandes magnétiques et les microfilms.

Et demain ?

Le CARCoB a signé avec la Fédération Wallonie Bruxelles une convention quinquennale (2025-2029) avec une prolongation prévue jusqu'en 2031. Il est hélas maintenu en catégorie C, ce qui limite son subventionnement. Le principal problème étant le manque de personnel pour les inventaires et la numérisation.

Il est résolu à poursuivre ses missions de récolte et de conservation, d'accueil des chercheurs, d'encadrement des étudiants stagiaires et de contacts internationaux. Il est prêt à la réponse à des invitations comme centre de ressources.

Quelques événements sont prévus en coopération avec d'autres institutions :

- une exposition à Mons Regards pluriels. L'art belge et l'utopie communiste au XXe, en 2026 ;
- un colloque pour le centième anniversaire du Congrès anticolonial de Bruxelles de 1927 ;
- en 2027, les 80 ans de l'inauguration de la Maison de la presse ;
- un colloque et une exposition sur les mouvements de jeunesse et d'étudiants communistes.



Salle de lecture



Facade, rue de la caserne 33

Valoriser les archives autrement : retour sur un projet de médiation archivistique au sein de ConnectMemory

Tommy de Ganck, archiviste du service public régional de Bruxelles

Contexte institutionnel

Le service ConnectMemory, le service régional des Archives de la Région de Bruxelles-Capitale, assure la gestion, la conservation et la valorisation des archives produites par les administrations régionales. Son rôle transversal l'amène à accompagner les services tout au long du cycle de vie des documents. Comme tous les services d'archives administratives, son équipe doit relever le défi de la sensibilisation des agents aux enjeux, souvent peu visibles, de la gestion archivistique.

Le projet présenté ici s'inscrit dans un contexte institutionnel particulier. En 2024, l'administration « Bruxelles Connect IT » – qui rassemblait alors les unités informatiques, de transition numérique, de simplification administrative et ConnectMemory – souhaitait renforcer la cohésion au travers du département en organisant un teambuilding. Mais... « il y avait une contrainte. Pas de sortie extérieure, pas de budget dédié aux activités. Juste l'essentiel », se souvient Zakaria, notre gestionnaire de dépôt.

Ce constat, partagé au sein de l'équipe, a rapidement posé le cadre du projet. Ce qui pouvait apparaître comme un frein s'est progressivement transformé en opportunité: celle de faire du dépôt d'archives un lieu à part entière de médiation, de découverte et d'échange.

Genèse du projet

À l'origine du projet se trouvait la volonté d'organiser un moment fédérateur à destination des collègues de l'administration, tout en profitant de cette occasion pour ouvrir le dépôt d'archives à un public majoritairement non archiviste. Le dépôt étant délocalisé, peu d'agents avaient en effet eu l'occasion de s'y rendre jusqu'alors.

Dès les premières discussions, des consignes claires ont été fixées: l'activité devait valoriser les métiers de l'administration et proposer des clins d'œil aux réalités professionnelles de l'ensemble des équipes de BCIT, en particulier celles de l'informatique et des archives. Ces orientations ont guidé la conception de l'ensemble du dispositif.



Très vite, le défi est apparu comme ambitieux. Plusieurs agents se sont alors portés volontaires pour relever ce défi. Un petit groupe de travail s'est constitué sur base du volontariat, multipliant les échanges, les réunions de préparation et les ajustements successifs. Le dédale du centre d'archives et ses dispositifs de sécurité ont très vite inspiré l'idée d'un escape game, autour duquel sont venus se greffer d'autres idées.

Cette phase de co-construction a nécessité un investissement important en temps et en énergie, mais elle a également été porteuse de sens. Le plaisir de créer une activité destinée à ses propres collègues, plus personnelle et plus proche du terrain, a joué un rôle moteur. La créativité est née autant de la contrainte que de l'envie de proposer une expérience marquante, et de faire découvrir son quotidien et ses réalités.

Objectifs archivistiques et de valorisation

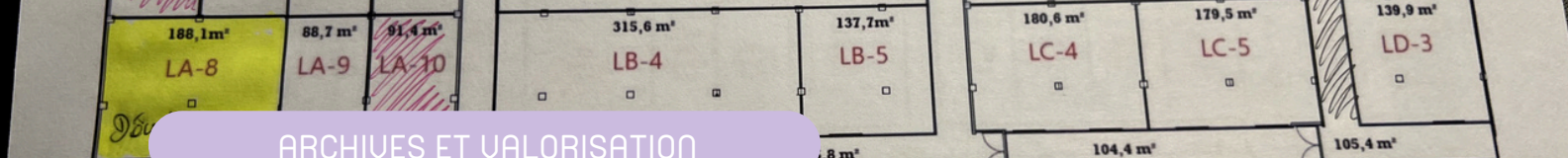
Au-delà de l'aspect fédérateur, le projet poursuivait des objectifs clairement liés à la valorisation des archives :

- faire découvrir concrètement le dépôt d'archives ;
- déconstruire certaines représentations, en montrant que le papier n'est pas simplement « stocké » ;
- rendre visible le travail quotidien de l'équipe des archives ;
- utiliser les archives comme outil de médiation.

Le public visé était large et hétérogène : collègues non archivistes, agents issus de différents services, aux profils et aux niveaux de connaissance très variés.

La posture adoptée reposait sur une pédagogie par l'expérience. En circulant dans le dépôt et en participant aux activités, les participants ont pu se rendre compte de tout ce que le traitement du papier demande ensuite, découvrir les coulisses du métier et mesurer l'ampleur du travail accompli. Les nombreuses questions posées durant la visite témoignaient de cette prise de conscience progressive.





ARCHIVES ET VALORISATION

L'échappatoire – expérimenter les contraintes archivistiques

L'échappatoire constituait l'activité centrale du dispositif. Les participants - répartis en équipe - devaient coopérer pour sauver les archives en identifiant une boîte contaminée. Quatre épreuves différentes étaient réparties dans quatre magasins d'archives. Le jeu prenait place parmi les rayonnages, et reposait sur des énigmes liées au quotidien archivistique, incluant des boîtes mystères, des manipulations de documents simulées et un parcours chronométré. La réussite d'une épreuve permettait de découvrir une partie de l'adresse de la boîte (magasin, travée, planche, numéro de boîte). Une fois ce code récupéré, les participants devaient se souvenir de la façon dont les adresses étaient codées au sein du dépôt (et donc des explications données au cours de la visite du dépôt).

Afin de renforcer l'approche transversale, des éléments intrus avaient été volontairement disséminés dans le dépôt : des chevaux de Troie ou des souris étaient à repérer, clins d'œil explicites aux enjeux de sécurité informatique et aux environnements numériques. Ces intrusions symboliques invitaient à observer attentivement l'espace et à faire le lien entre archives physiques et problématiques IT contemporaines. Le repérage de ces intrus permettait d'obtenir des jetons donnant droit à des indices supplémentaires pour « sauver » le dépôt d'archives plus rapidement et gagner le jeu.

La toile d'araignée – le travail collectif en mouvement

Le jeu de parcours, surnommé la toile d'araignée, proposait une épreuve à la fois physique et collaborative. Les participants devaient transporter une boîte d'archives à travers un système de fils de laine, sous contrainte de temps, sans faire tomber la boîte ni la laisser toucher le sol. « Un jeu à la fois stratégique et physique... à l'image de notre travail quotidien » (Zakaria). Cette activité permettait aussi de gagner des jetons supplémentaires tout en illustrant concrètement la nécessité de coordination, de précision et de responsabilité collective.

Résultats observés

La participation aux activités a été élevée et transversale. Pour beaucoup de collègues, le simple fait de se déplacer physiquement dans le dépôt a constitué une découverte en soi, permettant de situer concrètement ce lieu souvent perçu comme abstrait ou distant.

Les réactions recueillies sur place – « Ah bon, vous n'êtes que douze personnes pour vous occuper de tout ça ? », « C'est énorme ! » – témoignaient de la prise de conscience suscitée par la confrontation directe avec la réalité du terrain : un dépôt d'environ 6000 m², offrant près de 30 kilomètres linéaires de capacité, géré par une équipe restreinte.

Ces échanges spontanés ont confirmé qu'une visite in situ marque durablement les esprits, bien davantage que n'importe quelle présentation théorique. En voyant les volumes, les espaces et les contraintes concrètes du dépôt, et en manipulant des boîtes et des compactus, les participants ont pu comprendre en quelques instants des réalités qu'aucun PowerPoint n'aurait permis de transmettre de façon incarnée.

Il y a eu des fous rires, de la joie, du partage, et surtout beaucoup de bonne humeur » (Zakaria), « Bravo pour ce super teambuilding » (Sammy). Malgré une déception initiale liée à l'absence de sortie extérieure, l'expérience collective a renforcé le sentiment d'appartenance et le plaisir de se retrouver ensemble, en présentiel, autour d'une activité commune.

Enseignements et apports pour la profession

À l'issue de la journée, plusieurs retours spontanés ont été adressés à l'équipe organisatrice. Dès le jour même, des collègues ont souligné le caractère à la fois convivial et instructif de l'expérience.

L'un d'eux relevait notamment que le teambuilding avait permis de « s'amuser ensemble sans moyens démesurés », grâce à « de la bonne volonté, des bonnes idées et des personnes aimant faire plaisir aux autres » (Frédéric). Une autre collègue mettait en avant la dimension pédagogique de l'activité, saluant la découverte « du processus d'archivage à travers des collaborateurs passionnés » (Aurélien).

Ces retours ont confirmé que l'approche choisie – immersive, concrète et ancrée dans les réalités professionnelles – avait permis de valoriser efficacement les missions des archives tout en créant un moment véritablement fédérateur pour les équipes : « même avec peu de moyens, l'engagement collectif, la créativité et la confiance mutuelle peuvent transformer une contrainte en véritable réussite » (Zakaria). Il met en évidence le potentiel des archives comme support ludique et pédagogique, ainsi que le rôle central des archivistes en tant que médiateurs.

L'expérience est reproductible dans d'autres contextes, moyennant une adaptation aux publics et un encadrement adéquat. Les principaux points d'attention concernent le temps de préparation et l'investissement humain nécessaires à ce type de projet.

Ouvertures et perspectives

Cette expérience ouvre plusieurs pistes : réutilisation du dépôt pour d'autres actions de médiation, intégration plus systématique de la valorisation dans les missions du service, et réflexion sur de nouveaux formats adaptés à différents publics internes.

Elle illustre surtout qu'en plaçant les archives au cœur de l'expérience, il est possible de transformer un lieu souvent perçu comme discret ou inaccessible en un véritable espace de découverte, de dialogue et de compréhension du travail archivistique.



Petit topo sur nos membres en 2025

Rémy Hermand, chargé de projet d'Aksoni

Comme toute fédération professionnelle, Aksoni existe notamment grâce à ses membres. C'est en effet grâce à l'implication et la participation active de nos membres, que nous avons pu accomplir de nombreux projets et renforcer notre mission de représentation et défense du secteur.

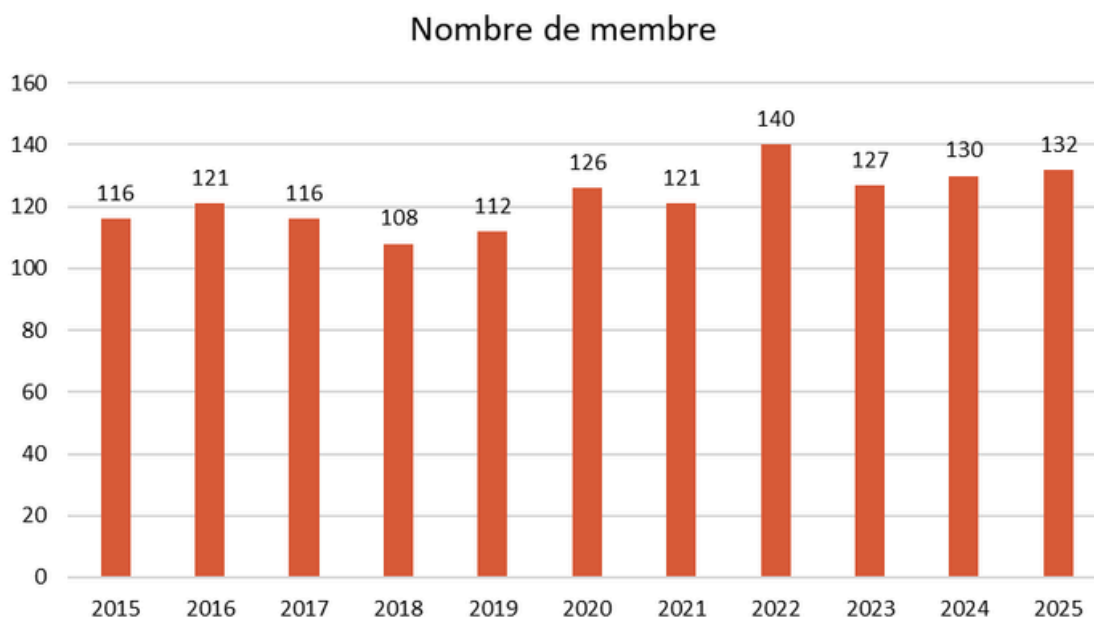
En 2025, Aksoni était composée de 132 membres en ordre de cotisation. Nous sommes donc dans un maintien du nombre de membres. Le conseil d'administration a traité et validé 26 nouvelles demandes d'adhésion de membres de profils divers (étudiants, archivistes, institutions, etc.). Il faut donc noter un turnover : certains membres ne renouvèlent pas leur adhésion.

Aksoni représente aussi bien les institutions et les entreprises que les personnes individuelles du secteur. La répartition entre les membre individuels et institutionnels reste stable et égal : 50% de membres institutionnels et personnels.

Lors de la dernière AG, nous avons reçu deux demandes pour être membre effectif. Aksoni compte dès lors 45 membres effectifs.

Nous tenons à remercier les membres pour leur soutien et leur engagement dans les instances d'Aksoni.

Evolution du nombre de membres



Assemblée générale

Notre prochaine assemblée générale se tiendra

LE VENDREDI 22 MAI 2026

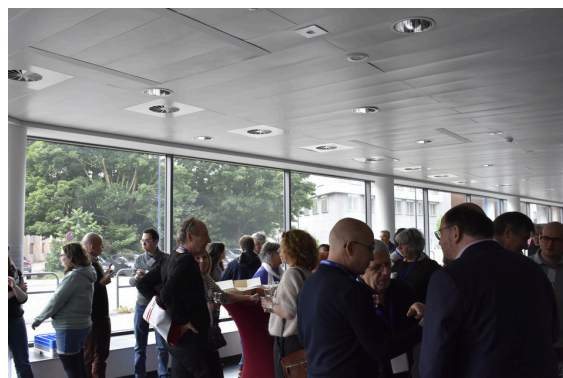
de 9h30 à 10h30

à Louvain-la-Neuve

Il s'agit d'une AG ordinaire avec notamment l'élection des membres effectifs, la présentation des comptes et le bilan de l'année 2026, du rapport d'activités et des perspectives

Toutes les informations pratiques (lieu, horaire, ordre du jour, modalités, etc.) vous parviendront prochainement et seront présentes sur notre site.

En attendant, réservez la date dans vos agendas !



Journée d'étude "In bytes, we trust" : IA qu'à préserver?

Depuis trois ans, l'intelligence artificielle est présente dans toutes les strates de la société. Or, pour l'utiliser de manière efficiente, il est important de prendre le temps de s'interroger sur ce qu'elle est, son utilité et ses usages.

Dans la continuité des premiers événements "In bytes we trust", nous proposons une troisième journée d'étude centrée sur l'intelligence artificielle et ses usages en tant que professionnel du secteur des archives et de l'information. Celle-ci aura lieu le vendredi 22 mai à l'auditoire Socrate de l'UCL à Louvain-la Neuve.

Venez découvrir le programme de cette journée sur notre site web et n'hésitez pas à venir nombreux à cette journée riche en échanges et en réflexions !

IN BYTES WE
TRUST
IA QU'À PRÉSERVER ?

Journée
d'étude

22 MAI 2026
DE 10h30 à 17h

LOUVAIN-LA-NEUVE
Auditoire Socrate

Prix :

- 30 €
- 20€ (membre)

Inscriptions
www.archivistes.be

Être membre d'Aksoni ...

- c'est pouvoir participer à moindre coût chaque année à des journées d'études, à des visites, à des formations...
- c'est aussi un très bon moyen de réseauter et de se faire connaître.
- pouvoir participer à nos différents groupes de travail.
- avoir accès à un espace documentaire mis à jour.

Les différents types de membres

Depuis l'Assemblée générale du 4 juin 2021, Aksoni compte deux types de membres : membre effectif et membre adhérent. La grande différence entre membre adhérent et membre effectif réside dans les droits que vous aurez à l'AG.

- En tant que membre effectif : vous aurez la possibilité de participer activement aux assemblées générales. Être membre effectif permet donc d'être partie prenante du projet associatif et d'avoir une voix qui compte.
- En tant que membre adhérent : vous faites partie du réseau de l'AAFB et pouvez participer et bénéficier d'un tarif présentiel mais vous n'aurez pas de droit de vote à l'AG.

Montant de la cotisation

En 2026, le montant de la cotisation annuelle s'élève à

- 50 euros pour une cotisation à titre personnel ;
- 75 euros pour une cotisation à titre personnel – cotisation de soutien ;
- 150 euros pour les personnes morales ;
- 200 euros pour les personnes morales – cotisation de soutien ;
- 15 euros pour les étudiant·es, pensionné·es et demandeur·euse d'emploi.

Téléchargez [le bulletin d'adhésion](#) et renvoyez-le à l'adresse suivante : info@archivistes.be

Nos autres actualités

Newsletter

Notre newsletter a évolué pour être plus en phase avec notre nouvelle identité. Si vous souhaitez continuer à la recevoir, nous vous demandons de vous y inscrire. Pour se faire, il suffit de remplir les 3 champs. Une fois cela fait, il ne reste plus qu'à confirmer votre inscription via un mail que vous recevrez.

Merci de suivre nos actualités ainsi que celles du secteur !

Commande de formation au sein de votre institution

Nous vous invitons à découvrir notre catalogue de formation 2026, conçu pour accompagner durablement les professionnels et les institutions dans le développement de leurs compétences. Grâce à ce catalogue, il est possible de prendre connaissance de toutes nos formations pouvant être commandées au sein de votre institution. Une formation vous intéresse ? Il est même possible de la personnaliser selon vos besoins !

Nous vous proposons un accompagnement personnalisé :

- Échange pour identifier vos besoins spécifiques ;
- Analyse de votre contexte et de vos objectifs ;
- Élaboration d'une proposition adaptée ;
- Transmission d'un devis détaillé.

Si cette formule vous intéresse, contactez-nous via info@archivistes.be !

RESPONSABILITÉS

Éditeur responsable : Florian Delabie. Coordination : Sarah Lessire
Comité de relecture : Isabelle Sirjacobs, Léa Lentzen et Thierry Delplancq
Mise en page : Rémy Hermand

Aksoni asbl, fédération professionnelle des archivistes et gestionnaires de l'information

Siège social
Avenue Cardinal Mercier, 28
B-5000 Namur

Numéro d'entreprise BE 0885.806.671
RPM Liege/Namur
Belfius : BE10068246261304

Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

